

Forêts en partage, populations en mouvement *Développement rural et relations interethniques au Laos*

« Une des tâches fondamentales de l'Etat, c'est de strier l'espace sur lequel il règne (...). Non seulement vaincre le nomadisme, mais contrôler les migrations, et plus généralement faire valoir une zone de droits sur tout un « extérieur », sur l'ensemble de flux qui traversent l'oecumène, c'est une affaire vitale pour chaque Etat ».

G.Deleuze & F.Guattari, 1980 : 479

Introduction

Objectifs de l'étude

Le but n'est pas ici de traiter des programmes élaborés pour venir en aide à des populations réfugiées, c'est à dire contraintes par la guerre ou la famine à quitter leur pays ou leur région d'origine. L'étude porte exclusivement sur les déplacements de populations opérés à l'intérieur d'un même pays dans le cadre de projets de développement et d'aménagement du territoire, pris en charge par l'État et/ou par les organismes de l'aide internationale. De nombreux exemples de tels déplacements sont observables un peu partout dans les pays dits "en voie de développement" et notamment en Asie du Sud-Est :

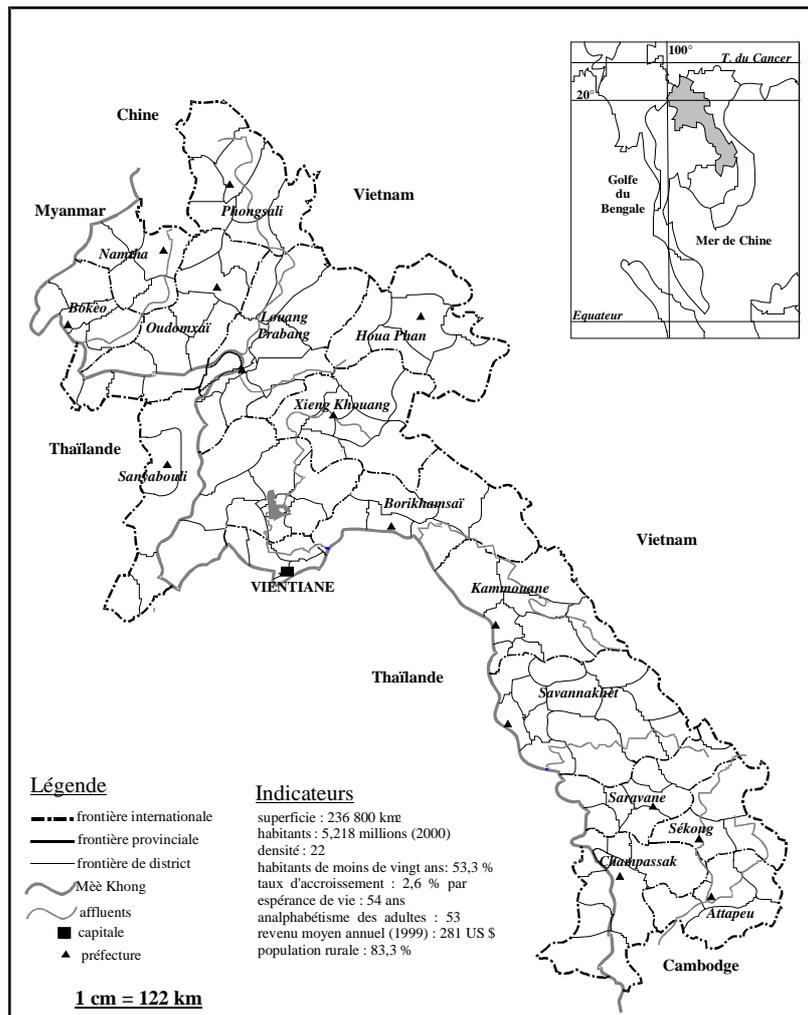
- Les déplacements liés à la construction d'infrastructures, notamment, et de façon emblématique, les grands projets de barrage : la plupart des pays de cette région ont déjà expérimenté ce type de déplacements.
- Les déplacements visant à réduire la pression foncière dans les régions d'origine des migrants : transmigrations en Indonésie, colonisation des Hauts Plateaux au Vietnam.
- Les déplacements effectués pour sédentariser et regrouper des populations géographiquement et culturellement marginales (Cambodge, Malaisie, Laos, Philippines, Thaïlande). C'est à cette dernière catégorie qu'est consacré ce travail.

Le Laos occupe dans la problématique des déplacements de populations une place tout à fait particulière : fait unique en Asie du Sud-Est, le gouvernement de ce pays affirmait au début des années 90 vouloir déplacer vers les basses terres un quart de sa population totale (soit environ un million de personnes à cette époque) et dépeupler ainsi un tiers de son territoire, essentiellement les régions montagneuses (Goudineau 2000). Entre 1975 et 1995, plus de la moitié des villages montagnards de chaque province ont été déplacés et cette proportion peut atteindre jusqu'à quatre vingt-cinq pour cent dans certains districts montagneux (Evrard 1997). Dans le Nord et le Centre du pays, les déplacements de populations montagnardes vers les plaines et les vallées sont d'une ampleur comparable aux migrations vers les villes (Taillard & Sisouphanthong, 2000 : 56). Ces déplacements ont pour but en premier lieu de faciliter l'application de la réforme foncière, d'intensifier l'agriculture (en obligeant les migrants à abandonner l'agriculture sur brûlis au profit de la riziculture inondée) et de préserver le patrimoine forestier (première source de devises pour ce pays). Il s'agit également de rentabiliser les infrastructures construites dans les zones rurales (routes, hôpitaux, écoles) en regroupant des populations minoritaires et dispersées.

A partir de l'exemple laotien, il s'agit de démontrer la pertinence d'une approche socio-anthropologique pour traiter de la question des déplacements de populations dans les pays en voie de développement. Elle permet en effet de mieux comprendre certains aspects souvent oubliés ou simplifiés de ces processus :

- Partout en Asie du Sud-Est, de tels déplacements sont directement liés à la gestion par les États des identités dites « ethniques » : ils concernent principalement des populations montagnardes minoritaires et transnationales, stigmatisées pour leurs pratiques agraires (agriculture sur brûlis) ou religieuses (pratiques sacrificielles) et qu'il convient d'intégrer à la Nation.
- Déplacer n'est pas nécessairement développer : l'analyse des décalages et des contradictions entre les objectifs officiels et les résultats concrets obtenus sur le terrain montre les difficultés de mise en œuvre et le coût social d'une telle politique.
- Aux déplacements planifiés par l'administration s'ajoutent des mobilités induites, résultats à la fois des difficultés rencontrées lors du premier déplacement, de l'organisation sociale du groupe considéré et de sa marge de manœuvre vis à vis des autorités locales.

Carte 1. Laos : Organisation territoriale et indicateurs socio-économiques



Source : Olivier Evrard, 2002

Cadre conceptuel

En déplaçant et en regroupant les populations montagnardes dans des zones facilement accessibles et contrôlables, l'État facilite à la fois l'application d'une politique de développement rural et la mise en place d'un nouveau rapport au territoire. Dans le contexte lao, le terme de sédentarisation désigne les deux temps d'un même processus : *déterritorialisation* (non seulement quitter un territoire mais également un cadre "mental" -écologique, technologique, social- de référence) et *reterritorialisation* (non seulement s'installer durablement sur de nouvelles terres mais également intérioriser de nouvelles références culturelles et les pratiques qui leur sont liées)¹.

Cette double dynamique, pour laquelle la langue anglaise dispose du terme unique "resettlement", est fondamentalement plurielle : toutes les déterritorialisations ne s'opèrent pas sur les mêmes schémas et inversement, toutes les reterritorialisations ne sont pas menées jusqu'à leur terme. De plus, le degré de contrôle de l'État est extrêmement variable et les politiques de sédentarisation qu'il met en place peuvent donner lieu à des reterritorialisations autonomes, "nouveau potentiel nomadique" (Deleuze & Guattari, 1980 : 480) rarement anticipé par les fonctionnaires locaux et par les bailleurs de fonds de l'aide internationale.

Un tel cadre conceptuel présente l'avantage de rompre avec les typologies simplistes souvent fondées sur la distinction, illusoire dans la pratique, entre déplacements "volontaires" et déplacements "involontaires" et de restituer ainsi la complexité des situations locales. Il permet également de montrer comment la planification imposée par l'État opère en synchronie avec d'autres types de déterminants, notamment sociologiques. Enfin, il intègre dans une même analyse processuelle le thème des déplacements sous contrainte et la question foncière, considérée comme le lieu problématique d'une reterritorialisation forcément plurielle.

¹ Gilles Deleuze et Félix Guattari ont créé et utilisé ces notions dans un cadre philosophique et très théorique mais la conclusion de *Mille Plateaux* (1980 : 634-636) en donne une définition très claire, utilisable également dans le cadre de ce travail : « *La fonction de déterritorialisation : D est le mouvement par lequel on quitte le territoire. C'est l'opération de la ligne de fuite. Mais des cas très différents se présentent. La D peut être recouverte par une reterritorialisation qui la compense (...). N'importe quoi peut faire office de reterritorialisation, c'est à dire « valoir pour » le territoire perdu ; on peut en effet se reterritorialiser sur un être, sur un objet, sur un livre, sur un appareil, sur un système... Par exemple, l'appareil d'Etat est mal dit territorial : il opère en fait une D, mais immédiatement recouverte par des reterritorialisations sur la propriété, le travail et l'argent (il va de soi que la propriété de la terre, publique ou privée, n'est pas territoriale, mais reterritorialisante).* »

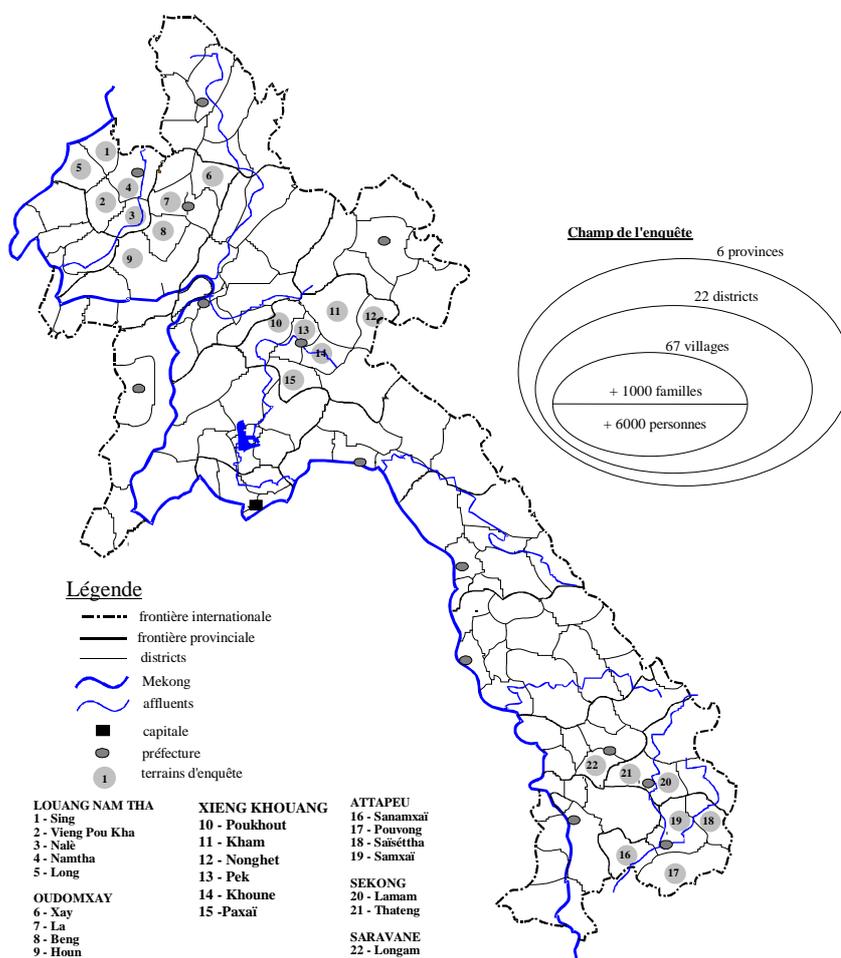
Méthodologie

L'étude s'appuie essentiellement sur les résultats des enquêtes effectuées en 1996 pour l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD, ex-Orstom) en collaboration avec l'Unesco, le PNUD et le gouvernement lao sur les besoins des communautés relocalisées au Laos (carte). Dans chacune des six provinces choisies, des équipes d'enquêteurs lao (membres des services de l'Éducation) furent constituées et travaillèrent sur le terrain en collaboration avec un chercheur de l'IRD. Une double démarche a été privilégiée :

- d'une part, une approche qualitative qui a consisté à aborder la question des délocalisations dans chaque province à partir d'un dialogue avec toutes les personnes concernées : autorités provinciales et de district, comités villageois, experts de l'aide internationale, membres d'ON afin de réunir le plus d'informations possibles.
- d'autre part, une approche quantitative sur la base d'un questionnaire (exemplaire en annexe) qui a permis de constituer un fonds statistique sur les familles délocalisées.

Finalement, l'enquête qualitative a concerné six provinces dans leur ensemble. L'enquête quantitative s'est intéressée à environ un millier de foyers (ce qui représente plus ou moins six mille personnes) répartis dans soixante-sept villages et vingt-deux districts (carte 2). Les données recueillies ont été synthétisées dans un rapport en deux volumes traduit en anglais et en lao et remis au PNUD et au Ministère de l'Éducation du Laos. Les données et les exemples utilisés ici proviennent pour une part du travail réalisé pour cette enquête dans la province de Louang Nam Tha et pour une autre part d'enquêtes personnelles menées dans le cadre d'une recherche doctorale de 1994 à 1998 dans la même province ainsi que dans trois provinces limitrophes : Oudomxay, Phongsali et Bokèo (carte 3).

Carte 2. Caractéristiques sociales des communautés relocalisées au Laos Organisation de l'enquête IRD / PNUD / UNESCO



Source : Olivier Evrard, 1997

1- Mobilité sous contrainte au Laos : contexte et arguments

Introduction : la spécificité du contexte laotien

Les expériences chinoises, mais surtout thaïlandaises et vietnamiennes, de déplacements planifiés servent de références pour le gouvernement lao mais celui-ci se doit de les adapter à un contexte national très particulier.

En raison de la proximité idéologique et diplomatique du Vietnam et du Laos depuis 1975, le modèle vietnamien de gestion des identités ethniques constitue une source d'inspiration pour le gouvernement lao, et ce d'autant plus que dans ces deux pays, les mêmes groupes ethniques sont présents de chaque côté de la frontière. Cependant, la situation du Laos se présente de façon quasiment inversée par rapport à celle du Vietnam : le gouvernement, ne cherche pas, comme cela se pratique au Vietnam, à offrir sur les hautes terres de nouveaux espaces à des colons venus des deltas surpeuplés. Il s'agit au contraire d'inciter les groupes montagnards à s'installer sur les basses terres traditionnellement sous peuplées et, dans le même temps, à changer leur système de production.

La situation thaïlandaise, où les minorités sont sédentarisées en plaine ou sur les piémonts, apparaît plus proche des dynamiques en cours au Laos, d'autant que les populations majoritaires de ces deux pays partagent des références culturelles (langue thaïe, religion bouddhiste, organisation sociale) communes. Cependant, il ne s'agit pas là non plus d'un modèle que les dirigeants lao pourraient directement copier. Outre les divergences idéologiques entre les gouvernements des deux pays, les problématiques de l'ethnicité et du développement s'y posent en effet en des termes radicalement différents :

- Les populations minoritaires constituent plus de quarante pour cent de la population au Laos, alors qu'elles représentent moins de un pour cent de la population thaïlandaise. Si parmi ces groupes ethniques, nombre d'entre eux sont présents dans les deux pays, leur importance relative est donc sans commune mesure. De fait, dans de nombreux districts montagneux du Laos, notamment au Nord, les "minorités" représentent des majorités écrasantes (jusqu'à quatre-vingt pour cent de la population dans certains districts du Nord).
- Pays montagneux et enclavé, le Laos ne dispose pas de conditions naturelles aussi favorables que celles de son voisin thaïlandais. Les zones d'altitude inférieure à 200 mètres ne représentent que 16 % du

territoire (Taillard & Sisouphanthong, 2000 : 18) ; les plaines sont rares et souvent de petites dimensions, surtout dans la partie Nord du pays². La faible densité de population (22 hab./km²) laisse une certaine marge de manœuvre au gouvernement mais après une décennie de déplacements, la pression foncière dans les vallées rend désormais difficile la continuation d'une telle politique.

- La fin de la guerre civile et la mise en place d'un régime communiste en 1975 ont provoqué l'exode de très nombreux cadres et techniciens (réfugiés principalement en Thaïlande, en France et aux États-Unis), rendant plus difficile la reconstruction du pays et plus aléatoire l'application des programmes de développement. On estime aujourd'hui que les Lao *stricto sensu* sont quatre fois plus nombreux à l'étranger qu'à l'intérieur du territoire qui porte leur nom. Le Laos fait aujourd'hui partie du groupe des Pays les Moins Avancés (PMA) et tous les indicateurs socio-économiques soulignent l'écart existant avec son voisin thaïlandais, même si celui-ci a beaucoup souffert de la crise de 1997.
- Les rapports entre les sociétés rurales et État diffèrent nettement dans les deux pays. Depuis 1975, le Laos a rompu avec le modèle monarchique et est devenu une République Démocratique Populaire. De nombreux représentants des minorités montagnardes furent à cette date intégrés dans les organigrammes locaux, indépendamment de leur origine ethnique et de leurs pratiques religieuses. Compte tenu de la relative autonomie dont bénéficie l'échelon provincial dans le système administratif lao, on peut considérer que certains groupes dits "minoritaires" détiennent l'accès à des réseaux politiques et sont en mesure d'influencer les politiques locales de développement beaucoup plus directement qu'en Thaïlande.

1-1 Formes historiques de mobilité

La mobilité villageoise et intra-villageoise apparaît comme une donnée constitutive de la vie sociale de l'ensemble des populations du Laos, indépendamment de leur localisation géographique ou de leur appartenance ethnique. Elle constitue également un phénomène continu aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire du pays. Comprendre les déplacements aujourd'hui en cours au Laos suppose donc d'abord d'en établir la singularité : on peut pour cela les distinguer, d'une part, de ce qui relève de

² Les pentes supérieures à 35 % représentent 56 % du territoire (Ministère de l'Agriculture et des Forêts, 1999).

dynamiques propres aux populations, ancrées dans des habitudes culturelles, et, d'autre part, de déplacements répondant à des situations historiques particulières ou à des contraintes extérieures fortes.

1-1-1 Identités, systèmes agraires et dynamiques spatiales

Selon les statistiques publiées à l'issue du recensement de 1995, la population nationale est répartie en 48 groupes ethniques différents, la plupart étant également présents dans les pays frontaliers du Laos. Les critères linguistiques permettent de les regrouper en quatre ensembles principaux : Austroasiatiques, Thaïs, Miao-Yao et Tibéto-Birmans. A l'exception des Thaïs, l'ensemble des autres groupes sont implantés dans les zones montagneuses. D'un point de vue historique, les Austroasiatiques constituent le peuplement le plus ancien de la région ; l'installation des Thaïs remonte au début du deuxième millénaire ; les deux autres groupes montagnards sont eux des immigrants récents, venus des marches tibétaines au milieu du dix-huitième siècle. Ce classement historique en trois grandes catégories trouve une certaine correspondance dans les usages du sol et les figures traditionnelles de mobilité :

- Les populations autochtones sont caractérisées par des systèmes agraires reposant quasi exclusivement sur l'agriculture sur brûlis (essartage) avec une mise en culture des parcelles pendant une seule année et une longue période de jachère (de sept à quinze ans selon les régions) par la suite. Les figures de mobilité diffèrent assez nettement cependant entre le Nord et le Sud. Dans le premier cas (Khmou, Lamet), la duocalité de l'habitat est souvent très marquée au cours de l'année agricole (les maisonnées se dispersant dans les essarts pendant quatre à six mois puis revenant au sein du village) ; lorsque la pression foncière augmente, un groupe de migrants colonise une nouvelle colline et acquiert progressivement une autonomie économique et rituelle vis à vis de la localité d'origine. Il s'agit là de dynamiques de scission, ou d'essaimage des localités, qui correspondent sur le plan social à une organisation de type segmentaire centrée sur le village. L'organisation sociale des austroasiatiques du Sud du pays (Kantou, Pacoh, Ta Oi, Talieng) est en tout point similaire, mais les territoires villageois sont plus vastes et les villages, au lieu de se scinder comme au Nord, se déplacent périodiquement dans leur intégralité. Pour cette raison, certains auteurs ont pu parler de semi-nomadisme ou d'itinérance circulaire.
- Les deux autres types de populations montagnardes (langues miao-yao : Hmong, Yao, Lentèn ; langues tibéto-birmanes : Iko, Lahou, Lolo, Phou Noi) sont caractérisées par une mobilité non circulaire et par une

colonisation de nouveaux territoires plus rapide que chez les austroasiatiques du Nord. Immigrants récents au Laos, on les retrouve aujourd'hui dans tout le Nord de la Péninsule, depuis la région du Fleuve Rouge au Vietnam jusqu'au centre de la Thaïlande. Leur progression rapide vers le Sud au cours des deux derniers siècles s'explique en premier lieu par un système agraire basé, comme chez les austroasiatiques, sur l'essartage mais contrairement à ces derniers, sans rotation régulière des cultures. Les parcelles sont cultivées plusieurs années de suite (riz, maïs, légumes) jusqu'à épuisement des sols puis abandonnées définitivement. L'opium est également fréquemment cultivé au-dessus de 1000 mètres d'altitude, sur des sols acides, et vendu sur les marchés. Il permet une intégration commerciale souvent remarquable pour des montagnards habitant des zones difficilement accessibles et favorise la mobilité en permettant d'en assumer le coût. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des populations miao-yao, où le village n'apparaît que comme le regroupement temporaire de quelques maisonnées sur une dizaine ou une vingtaine d'années. Une structuration villageoise plus stable est observable chez les tibéto-birmans mais là également, l'essaimage ou le déménagement des localités s'effectue à un rythme relativement rapide.

- Les populations de langue thaïe³ enfin, bien que constituées de groupes culturellement distincts (au sein desquels les Lao forment, à l'intérieur du territoire national, une majorité relative), présentent une remarquable homogénéité du point de vue de leurs systèmes agraires et de leurs figures traditionnelles de mobilité. Dès le début de leur implantation dans la péninsule (début du second millénaire), ces populations ont progressivement colonisé les fonds de vallée en y pratiquant la riziculture inondée (souvent associée cependant à un essartage de complément). Cette technique agricole a permis une certaine stabilité des villages avec, là également, des dynamiques d'essaimage, soit lorsque la pression foncière devenait trop importante, soit pour se rapprocher d'un carrefour commercial. La sédentarité n'est cependant pas synonyme de fixité et la mobilité villageoise et intra-villageoise est attestée tout au long de l'histoire, que ce soit en raison de conflits internes (Izikowitz, 1963, 1969), pour fuir une région non sécurisée ou bien, durant la période coloniale, pour échapper aux impôts et aux

³ Nous adoptons ici la transcription proposée par Georges Condominas (1980 : 259) : "thaï" (accordé au féminin et au pluriel lorsqu'il est en position d'adjectif) désigne la famille linguistique et l'ensemble des locuteurs (les Thaïlandais, les Shan, les Lao) mais pour distinguer les groupes thaïs non bouddhistes, nous écrivons Tai-Dam (Tai-Noirs), Tai-Khao (Tai-Blancs).

corvées⁴. Dans une période plus récente, juste après le conflit d'indépendance, certaines populations thaïes du Laos ont pu être utilisées également par le nouveau régime à des fins d'aménagement du territoire, pour occuper des vallées sous-peuplées par rapport à leurs potentialités.

Cette typologie basée sur l'étude des systèmes agraires est utile mais peut, comme toute typologie, s'avérer simplificatrice. Deux remarques à ce propos :

- Il est faux de considérer ces différentes figures de mobilité comme une duplication périodique de cellules villageoises indépendantes les unes des autres. En premier lieu parce que les dynamiques de scission des localités correspondent inversement à des dynamiques de fusion, particulièrement prégnantes au sein des sociétés montagnardes de type segmentaire (des fragments de lignages pouvant émigrer et intégrer des localités déjà constituées appartenant au même ensemble ethnique). En second lieu parce que les réseaux commerciaux, notamment dans le Nord du pays, ont fréquemment "orienté" les déplacements, en offrant aux populations des opportunités d'avantages comparatifs lors d'une installation sur un site traversé, par exemple, par plusieurs pistes muletières.
- Les contraintes techniques imposées par l'agriculture sur brûlis aux populations qui l'ont adoptée ne déterminent qu'en partie leurs figures de mobilité (scission régulière des villages en cas d'excédent démographique, déplacement périodique d'un village ou double morphologie de l'habitat par exemple). Sur ce point, une étude de la mobilité qui ne prend en compte que les contraintes du système de production reste forcément insatisfaisante et partielle : insatisfaisante, parce qu'elle ne parvient pas à déterminer véritablement les « seuils », notamment démographiques, à partir desquels les contradictions internes du système de production provoquent un déplacement d'une partie ou de l'ensemble des habitants⁵ ; partielle, parce qu'il est évident qu'une compréhension des figures de mobilité et d'expansion doit nécessairement faire intervenir des critères sociologiques et

⁴ « Les administrateurs coloniaux du début du siècle se plaignaient d'ailleurs du côté précaire des villages lao, toujours prêts à déménager pour occuper des terres de meilleure qualité ou pour échapper à l'impôt et aux corvées » (Goudineau, 1997 : 4).

⁵ Dans le district de Nalè (province de Louang Nam Tha), seuls onze pour cent des villages atteignent une taille supérieure à 300 habitants alors que leur système de production leur permet une moyenne bien supérieure. Dans la majorité des cas, la scission villageoise n'est donc pas le résultat d'une "limite technologique".

historiques⁶ : structure et importance relative des unités d'appartenance (maisonnée, lignage, clan, village), pratiques d'alliance, règles d'accès à la terre.

Avec un finage utile de 12,56 km² de superficie, un village pratiquant un essartage cyclique peut donc théoriquement compter jusqu'à 63 maisonnées de 6 personnes chacune, soit une population totale de 377 personnes. Hors, comme nous l'avons vu précédemment, très peu de villages montagnards atteignent cette taille dans le district (ils ne sont que 11% à compter plus de trois cents habitants), ce qui revient à dire qu'ils se scindent en deux unités avant d'atteindre les limites techniques de leur système de production ou bien que le temps " maximum " de trajet entre les champs et le village ne constitue pas le critère déterminant.

1-1-2 L'héritage politique et les conflits régionaux

Sur ce fond de mobilité traditionnelle, exprimant un rapport social et technologique à l'environnement variable selon les groupes, se sont ajoutés tout au long de l'histoire une série de déplacements de grande ampleur correspondant à des contraintes politiques fortes. Comprendre cette mobilité historique suppose, comme le rappelle Georges Condominas⁷, de prendre en compte deux facteurs déterminants : la primauté politique, en Asie, du contrôle de la main d'œuvre sur celui des frontières territoriales d'une part ; le rôle des conflits militaires modernes d'autre part.

Toutes les sociétés thaïes (siamoises, lao, shan, youan, lü) précoloniales ont en commun une organisation sociale très hiérarchisée, au sein de laquelle on distingue trois classes principales : les aristocrates *khoun* ou *cao*, les hommes libres *phaï*, astreints aux corvées et les esclaves *kha*. Sur cette division en classes sociales vient se superposer à partir de la fin du 15^e siècle un système de grades déterminant la quantité de main d'œuvre dont chaque individu est responsable, la portion du surtravail de la collectivité dont il peut

⁶ En comparant les résultats d'enquêtes démographiques effectuées chez différents groupes d'agriculteurs sur brûlis (notamment chez les Lamet, au Nord-Ouest du Laos) Marshall Sahlins note que « les résultats obtenus dans les systèmes traditionnels (...) sont singulièrement cohérents sur un point tout au moins : la population existante est généralement inférieure, et souvent il s'en faut de beaucoup, au seuil critique déterminable (...) ce qui ne veut pas dire que dans le cadre de certaines règles de recrutement et de tenure foncière, certains sous-groupes localisés ne connaîtront pas une « pression démographique ». Mais de toute évidence, il s'agit là d'un problème structural, qui ne découle pas des conditions technologiques en soi. » (Sahlins, 1972 : 85)

⁷ "Alors qu'en Occident le territoire, sa superficie et ses frontières jouent un rôle capital, c'est le contrôle de la main d'œuvre qui, en Orient, apparaît essentiel. Et l'histoire moderne des Etats est marquée en Asie du Sud Est par d'énormes déplacements de population faits par le vainqueur au détriment du vaincu" (Condominas, 1981 : 306).

bénéficier à titre personnel et inversement le nombre de jours de corvées auxquels il est astreint pour le royaume. Ce système est connu sous le nom de *sakdina* (*sakdi* : dignité, force, pouvoir ; *na* : champ, rizière) au Siam où il est mis en place au milieu du 15^e siècle. Les grades sont exprimés en *rai* (mesure de surface équivalant à 1600 m²) et vont de 5 *sakdina* pour un esclave à 100 000 pour le vice-roi, en passant par 25 pour le paysan, 50 pour l'artisan, de 50 à 350 pour le petit fonctionnaire etc... La noblesse administrative était divisée en échelons dont le *sakdina* s'étageait de 400 à 10000 et tenait lieu d'émoluments. Au-delà, la noblesse de sang avait un *sakdina* supérieur à 10000.

Bien qu'ils soient exprimés en référence à une unité de mesure spatiale, ces grades ne signifiaient pas qu'une personne détenait effectivement un droit d'usufruit sur une étendue correspondant à son *sakdina* mais simplement qu'il avait sous ses ordres un certain nombre de dépendants qu'il pouvait mettre au service de l'Etat dans le cadre de la corvée royale. Le système de grades reposait donc en premier lieu sur le contrôle de la main d'œuvre, non sur une emprise territoriale. Ceci apparaît encore plus clairement dans l'organisation administrative de l'ancien royaume lao (*Lan Xang*) : là, les grades ne sont pas exprimés en référence à une unité spatiale mais, comme au sein des armées mongoles, directement par des ordres de grandeurs désignant le nombre d'hommes qu'un individu a sous son contrôle⁸. Une telle organisation souligne clairement le caractère crucial que revêtait pour les royaumes thaïs le contrôle d'une main d'œuvre servile (esclaves ou roturiers) assurant, par les différentes corvées auxquelles elle était astreinte, l'approvisionnement de l'aristocratie mais également celui des populations urbaines, artisans ou administrateurs.

En conséquence, les conquêtes militaires ne visaient pas à étendre le territoire sous contrôle mais, en priorité, à s'attacher les services des populations capturées, celles-ci étant déplacées vers les centres de production, ou parfois vers les postes frontières, pour accroître la main d'œuvre disponible au sein du territoire du conquérant⁹. La récurrence de ces déplacements entre le 14^e et le 19^e siècles provient essentiellement de

⁸ A la tête de l'édifice social est le *phranya*, le roi. On trouve ensuite par ordre décroissant le *sèn* (cent mille), le *müün* (dix mille), le *naai phan* (chef de mille), le *naai rôdi* (chef de cent), le *naai ha sip* (chef de cinquante) et le *naai sip* (chef de dix).

⁹ Au Lan Na (ancien royaume situé au Nord de l'actuelle Thaïlande), en 1462, le roi Tilok conquiert 11 principautés shan à la périphérie septentrionale et occidentale de son royaume. Il déplaça plus de 12000 personnes qui furent réinstallées dans trois villes et plusieurs postes frontières. Des indications similaires sont données à propos du fondateur (en 1353 selon l'historiographie officielle) du royaume lao, Fa Ngum : celui-ci aurait, à la suite de ses campagnes militaires, fait déporter systématiquement les populations conquises vers ses propres centres de production, à Louang Prabang ou à Vientiane.

l'instabilité chronique des systèmes politiques thaïs durant cette période, instabilité liée à la fois à la structure territoriale et au fonctionnement interne de ces royaumes :

- L'organisation sociale des royaumes thaïs s'inscrivait dans une structure territoriale particulière¹⁰, à la fois topocentrée (le pouvoir "rayonne" à partir d'un centre rituel dans lequel résident les tenants du pouvoir politique) et segmentaire (le centre politique reçoit un tribut de cercles de pouvoir plus restreints organisés de façon similaire qu'il englobe et protège). Le pouvoir rayonnant à partir d'un centre, les frontières n'étaient pas précisément déterminées et chaque petite principauté était entourée de régions tampons dans lesquelles l'aura du souverain était atténuée. La segmentarité de l'organisation territoriale favorisait, quant à elle, une certaine instabilité hiérarchique, les régions éloignées pouvant reconnaître simultanément l'autorité de deux ou trois centres de pouvoir¹¹.
- La situation était rendue encore plus complexe par les querelles de succession (se soldant généralement par l'élimination physique des rivaux et de leurs familles) qui entraînaient de façon récurrente des périodes d'instabilité et compromettaient l'aura du centre dans les régions périphériques. Ces luttes au sein de l'aristocratie provenaient essentiellement du flou qui entourait la désignation du successeur : si, lors de l'émergence des royaumes thaïs, la règle d'ultimogéniture semble avoir été appliquée de façon courante, fils ou frères aînés et cadets se

¹⁰ La notion essentielle ici est celle de *müang* [on trouve aussi les transcriptions *meuang*, *müong*], qui désigne le degré de hiérarchisation politique immédiatement supérieur au village mais qui, en fonction du degré considéré, peut désigner aussi bien un « canton », une « région » ou un « pays » dans son ensemble (dans les langues thaïes, contrairement à ce que l'on observe dans les langues occidentales ou en chinois par exemple, un même terme désigne traditionnellement des territoires de statut différent). Ce terme n'est pas un héritage du bouddhisme theravada (les populations thaïes de la frontière vietnamienne, bien que non bouddhistes, sont également organisées en *müang*) ; il est lié au culte des esprits tutélaires *phi* dont la hiérarchie reproduit celle des *müang* (Condominas 1981 : 27). A la fois coordonnée religieuse et principe d'organisation politique, le *müang* constitue un élément fondamental de l'identité thaïe dans la mesure où il se retrouve aussi bien au sein des grands royaumes historiques thaïs, Youan au Lan Na, Lao au Lan Xang, Siamois à Ayuthya que dans les régions thaïes où le degré de hiérarchisation politique, pour des raisons historiques, est moindre ou moins stable, notamment chez les Shan de Birmanie et les Lü du Sud du Yunnan. Avec la colonisation et l'émergence de l'Etat-Nation, de nouveaux termes furent introduits pour différencier les niveaux d'organisation territoriale, mais au Laos l'usage courant a gardé la trace de la polyvalence du terme ancien : *müang* constitue aujourd'hui officiellement l'équivalent du « département » français, mais il continue de désigner également le pays, au sens politique (*Müang Thai*, *Müang Lao*) ou culturel (*müang hao* : notre région).

¹¹ La situation de souveraineté multiple sur les petits *müang* périphériques était exprimée en langue thaïe par les termes de *songfaifa* ou de *samfaifa*, signifiant respectivement "sous la tutelle de deux chefs" ou sous la tutelle de trois chefs".

trouvèrent par contre directement en compétition une fois ces royaumes constitués. D'autre part, certains historiens insistent sur le fait que la légitimité n'est pas, au sein des sociétés thaïes, définie en priorité selon des codes de succession mais plutôt en termes de "mérite" (Keyes, 1995 : 156) : le pouvoir légitime est détenu par une personne dont le *karma*, le mérite accumulé dans les vies antérieures, justifie le statut. Le problème inhérent à cette conception réside dans le fait que pour démontrer que son karma légitime son pouvoir, un souverain doit, par définition, régner. Lors des périodes d'inter-règnes, chaque concurrent essaye d'établir son droit à la succession mais, en développant une attitude agressive pour parvenir au pouvoir, il prend également le risque de générer un mauvais *karma*, et donc de remettre en question la légitimité du pouvoir qu'il obtient.

Ces deux propriétés des systèmes politiques thaïs (prépondérance du contrôle de la main d'œuvre et instabilité chronique) expliquent la récurrence des déplacements de population opérés dans cette région tout au long de son histoire. En ce qui concerne spécifiquement le Laos cependant, deux autres facteurs, liés cette fois à l'histoire moderne et contemporaine, doivent être pris en compte : l'expansion siamoise au cours du 19^e siècle et, plus récemment, l'impact des trente années de guerre qu'a connu ce pays entre 1945 et 1975.

- Entre la fin du dix-huitième siècle et la mise en place du protectorat français (1893), le Siam impose sa tutelle à la majeure partie des territoires lao et une politique systématique de déplacement des populations conquises est appliquée. Dès le milieu des années 1810, les populations thaïes du Haut Mékong (notamment celles de l'actuelle province de Louang Nam Tha) sont déplacées vers la rive droite, en territoire siamois. En 1827, à la suite de la prise de Vientiane par les troupes siamoises, la majeure partie des habitants de la ville est emmenée en captivité sur la rive droite du Mékong. Le même processus s'exerce aux dépens de la principauté de Xieng Khouang, dont les troupes siamoises et vietnamiennes se disputent le contrôle pendant quatorze années (1834-1848). La majeure partie des habitants thaïs de cette région (connus sous le nom de Phouan) sont emmenés en captivité au Siam. Malgré le retour de certaines de ces populations juste avant l'imposition du protectorat français¹², ces déplacements ont provoqué le

¹² Les Siamois essayèrent de sécuriser leurs conquêtes récentes en favorisant le repeuplement de ces régions. Dans le Haut Mékong par exemple, certains *müang* dévastés par les campagnes militaires de 1814 furent repeuplés en 1890 de façon volontariste : les siamois y réinstallèrent les descendants des populations lao déplacées auparavant pour être en mesure de revendiquer ces territoires face au colonisateur français.

dépeuplement de centres économiques et politiques importants, notamment dans le Nord du pays et ont eu un impact durable sur la géographie humaine de la péninsule. En 1957, le recensement mené en Thaïlande dénombrait 5 millions de Lao installés dans les régions du Nord-Est¹³ tandis qu'à la même date, ils étaient seulement un million au Laos même, c'est à dire dans les territoires situés à l'Est du Mékong.

- Avec le conflit d'indépendance, puis la guerre américaine, s'ouvre une période dramatique pour les populations du Laos. En simplifiant considérablement, il est possible de dire qu'après la guerre d'indépendance contre la France (1946-1954), deux factions rivales vont s'affronter : d'un côté les légitimistes fidèles au roi et soutenus par les américains ; de l'autre des groupes révolutionnaires souhaitant l'abolition de la monarchie et soutenus par les communistes vietnamiens. Point crucial pour comprendre la situation lao, l'opposition entre ces deux groupes ne se cristallise pas autour d'un critère identitaire : les membres d'un même groupe ethnique, et parfois d'un même village ou d'une même famille, peuvent choisir une option politique différente. En conséquence, des scissions et des redistributions territoriales s'opèrent et entraînent une bipartition longitudinale du pays : les régions montagneuses du Nord et de l'Est sont majoritairement pro-communistes ; les plaines alluviales du Centre et de l'Ouest sont majoritairement tenues par les troupes royalistes. Le déplacement de la frontière entre ces deux zones politiques, au fil des affrontements, provoquera à plusieurs reprises celui de dizaine de milliers de familles : 27 000 personnes seront transférées en 1958, 90 000 en 1960, 125 000 en 1962 et jusqu'à 730 000 en 1973 lors du cessez-le-feu. Des régions entières seront également vidées de leurs habitants afin d'éviter les bombardements américains. Ces derniers feront plus de deux cent mille morts dans le pays et provoqueront un afflux massifs de réfugiés vers la plaine de Vientiane¹⁴.

Si la mobilité sous contrainte constitue donc un phénomène très ancien au Laos, la période contemporaine a vu celui-ci prendre des proportions jusqu'alors inconnues. Ces flux humains ont laissé la répartition géographique des différents groupes ethniques relativement similaire à celle de la période précoloniale mais les sites villageois ont, eux, constamment évolué, tant du point de vue de leur localisation que de leur composition interne.

¹³ Les descendants de ces populations lao sont aujourd'hui connus sous le nom de *Thaï Issan*.

¹⁴ Ainsi, pour la seule année 1971, plus de trente cinq mille personnes sont relocalisées dans la province de Vientiane (Evans 1990 : 39).

1-2 Les caractéristiques des déplacements contemporains

Inscrits dans une longue histoire de mobilité villageoise, dans quelle mesure les déplacements contemporains diffèrent-ils de ceux intervenus au cours des périodes précédentes ? La différence tient principalement au fait que l'on assiste désormais à un glissement général des populations montagnardes vers les basses terres et non plus, comme autrefois, à des mouvements ponctuels et très localisés. Ce phénomène est lié pour partie à une réorganisation territoriale accompagnant la création de l'Etat-Nation, et pour une autre part à la mise en place de politiques centralisées de sédentarisation et de développement.

1-2-1 Un nouveau modèle territorial

Au fur et à mesure que le modèle du mandala, des « galactic polities » (Tambiah, 1976) aux limites indistinctes et poreuses laisse place à celui de l'Etat-nation, au Laos mais également dans les autres pays de la péninsule, la façon pour le pouvoir central d'aborder la question des marges montagneuses subit également une transformation radicale. A une structure territoriale marquée par la distinction entre des centres économiques et politiques des basses terres et des confins montagneux plus ou moins autonomes se superpose désormais un modèle étatique, dans lequel les frontières sont précisément délimitées et la hiérarchie politique très centralisée. Avant 1975 prédominait une gestion essentiellement rituelle de la pluriethnicité par le pouvoir central, chaque groupe ethnique renouvelant régulièrement son allégeance au roi mais conservant concrètement une grande autonomie locale. Après cette date, le contexte idéologique change radicalement : tous les habitants du territoire sont citoyens lao de plein droit et parallèlement, la gestion de la pluriethnicité est construite, comme dans l'ancienne URSS ou dans l'ex-Yougoslavie, autour de la notion de « minorités nationales » ou de « nationalité » : la distinction ethnique est donc maintenue mais sans référence à un territoire particulier. A une logique de coexistence, se substitue ainsi une logique de bornage du territoire et d'intégration politique, économique et culturelle des populations des confins. Leurs territoires deviennent des réserves forestières et animales sur lesquelles s'exerce directement, et non plus symboliquement comme autrefois, le droit de l'Etat. Contrairement aux dirigeants chinois et vietnamiens¹⁵, le

¹⁵ L'idée d'une autonomie territoriale accordée aux différentes « nationalités » a, lors de la création des régimes communistes de Chine ou du Vietnam, constitué un sujet de débat entre les dirigeants mais l'instauration du nouvel Etat a vu dans tous les cas les leaders politiques en différer la mise en place. En Chine, après 1949, l'idée d'autonomie régionale est évacuée et les nouveaux dirigeants insistent sur la notion d'unité nationale. Au Vietnam, les deux zones

gouvernement lao n'évoque jamais, même lors des années de guerre, l'idée d'une autonomie régionale pour certains groupes et privilège au contraire une solidarité interethnique dans le cadre d'une Nation une et indivisible.

1-2-1-1 Une réorganisation administrative du territoire

Cette ligne politique « jacobine » est concrétisée premièrement par une réorganisation des cartes administratives : à l'échelle régionale, de nouvelles provinces sont créées afin de faciliter le contrôle politique de certaines régions "sensibles". Au niveau local, les cantons *tasseng*, entités intermédiaires entre le district *müang* et le village *ban* font l'objet de redécoupages territoriaux favorisant les localités ayant pris parti pour les troupes communistes durant le conflit. Dans le même temps, le nouveau régime met en place un encadrement strict de la vie politique locale. Les organigrammes villageois mis en place dans les régions sous contrôle des forces communistes durant la guerre sont généralisés à l'ensemble du territoire : dans chaque village, un responsable administratif *naïban* élu au suffrage universel est chargé de gérer sa localité avec l'aide de trois comités (Comité Economique, Comité de Défense et Comité Socio-Culturel) et des deux adjoints élus en même temps que lui. La population villageoise est répartie elle-même en plusieurs groupes *koum* disposant chacun de leurs responsables et délégués. Cette structure est reproduite à chacun des trois niveaux hiérarchiques supérieurs : cantons *tasseng*, district *müang*, province *khouèng*.

Parallèlement à la structure administrative du village *kanaban*, on trouve trois types d'organisations : les organisations de masse *mahason*, l'organisation du Parti *paklat* et les organisations professionnelles *kamaban* (celles-ci sont peu représentées dans les régions montagneuses). Les premières comprennent principalement le Front d'Edification Nationale *néohom*, l'Union des Femmes *sahaphan mènning* et l'Organisation de la Jeunesse *saonoum*. Elles ont en commun de constituer des entités distinctes de l'administration villageoise proprement dite et de posséder des représentations aux niveaux local, régional et national. L'organisation du Parti fonctionne selon le même schéma et constitue une structure parallèle contrôlant l'accès des individus au pouvoir. La plupart des responsables administratifs en font partie ou bien doivent y adhérer juste après leur élection s'ils veulent que celle-ci soit validée par la cellule provinciale du Parti. En fait, les structures administratives villageoises actuelles représentent

autonomes définies au Nord du pays en 1955 et 1956 servent de support à la propagande à la République Populaire du Vietnam pour rallier à son effort de guerre de nombreuses minorités du Sud. Mais dès 1976, le gouvernement revient sur ses engagements et dissout même les deux régions autonomes précédemment créées.

simplement des outils grâce auxquels le Parti encadre la vie locale : à la fois verticalement par les relations qu'entretiennent le chef et ses adjoints avec l'administration du district, et "horizontalement" si l'on peut dire à travers l'action des différentes organisations de masse possédant toutes une structure hiérarchique indépendante mais au sein desquelles le recrutement est lié à l'appartenance au Parti.

La mise en place de ces structures administratives centralisées s'est accompagnée d'une plus grande représentation des minorités montagnardes dans les organigrammes locaux. Depuis 1975, les responsables provinciaux sont issus en général d'un groupe montagnard majoritaire localement. Par exemple, dans la province d'Oudomxay, le gouverneur *cao kkouèng* est d'origine khmou, ses deux adjoints sont hmong et lü. Chacun d'entre eux exerce la fonction de gouverneur de la province pendant deux ans puis redevient l'adjoint d'un des deux autres. Le même phénomène s'observe dans la plupart des provinces du Nord, par exemple celles de Bokeo et de Louang Nam Tha, où Hmong et Khmou sont représentés au plus haut niveau, mais également aux échelles intermédiaires. La place faite aux cadres d'origine ethnique à l'échelon des provinces et des districts contraste cependant avec leur sous-représentation à l'échelon national : depuis 1975, seuls quelques cadres d'origine montagnarde sont intégrés au Comité Central et participent au gouvernement. C'est le cas actuellement du Ministre de l'Intérieur, Asang Laoly, d'origine iko, ainsi qu'un des membres du bureau du Premier Ministre, Saïsèngli Tengbliachue, hmong d'Oudomxay. Si le niveau d'instruction constitue un élément important d'explication d'un tel contraste, il importe également de rappeler que les nouveaux dirigeants du Laos n'ont jamais rompu avec un cadre idéologique évolutionniste plaçant les membres de la majorité lao au sommet de la hiérarchie culturelle.

1-2-2-2 La sécurisation des frontières

Le quadrillage administratif mis en place par le nouveau régime est complété par une série de déplacements opérés généralement avec les moyens techniques de l'armée. Il s'agit, dans un premier temps, de faciliter le retour des populations déplacées durant le conflit : dès 1976, quatre cent mille personnes retournent dans leur village d'origine, dont seulement quatre vingt mille de façon totalement autonome. Dans un deuxième temps, les déplacements ont pu but de sécuriser le territoire national. Deux cas de figure peuvent être observés : une sécurisation de frontières "intérieures", c'est à dire de poches de résistance incomplètement pacifiées, et une sécurisation des frontières nationales, effectuée lors de périodes de tensions diplomatiques et militaires avec les pays voisins. Dans les deux cas, la méthode est identique : la création de zones tampons entièrement vidées de leurs habitants et régulièrement visitées par les militaires.

Au cours de ses premières années, le nouveau régime tend à entretenir une certaine paranoïa contre les "ennemis de l'intérieur" afin de justifier la ligne idéologique dure qu'il adopte. Cependant, l'incapacité de ses militaires à contrôler certaines régions montagneuses est bien réelle à la fin des années soixante-dix. A l'Ouest, les actuelles provinces de Sanyabouri, de Louang Nam Tha et de Bokèo, régions que la Thaïlande aurait bien voulu reprendre à son voisin, étaient par exemple régulièrement traversées par deux groupes armés comptant au total un millier d'hommes¹⁶. L'un, dans la province de Sanyabouri, était exclusivement composé de Lao mais l'autre, dans les provinces du Nord-Ouest, était formé de montagnards yao, lamet, khmou, lahou et hmong, ayant participé au conflit aux côtés des paramilitaires formés et soutenus par les américains. Les groupes armés de ce type infiltraient les milices villageoises par des contacts amicaux et des promesses, et trouvaient un certain soutien parmi les populations locales. Ils tentaient d'autre part de provoquer des soulèvements et de faire basculer les petites garnisons de l'armée régulière de leur côté. A la suite de plusieurs coups de mains et de l'assassinat d'un chef de district à Vieng Phou Kha en 1977, l'armée lao, aidée par des unités vietnamiennes, vint pacifier la région. Les troupes régulières obligèrent alors un grand nombre de villages à quitter les régions montagneuses dans lesquelles se déplaçaient les groupes paramilitaires et à s'installer dans des zones plus facilement contrôlables.

Dans une vaste zone comprenant la province de Xieng Khouang, le Sud de celle de Louang Prabang, le Nord de la province de Vientiane ainsi que l'actuelle zone de sécurité de Saïsomboun (Nord-Est de Vientiane), des mesures similaires furent prises à l'encontre de villages « sensibles », hmong mais également yao, lao et khmou. Des villages entiers des districts de Nong Het et de Mok (province de Xieng Khouang) notamment furent déplacés de force dans ces circonstances ; des zones de regroupements furent créées au Nord de Vientiane, à Khasi, Vang Vieng ou encore Nam Hon dans le district de Feuang. Les actions militaires de grande envergure menée par les troupes régulières lao et vietnamiennes ne parvinrent pas tout de suite à faire complètement disparaître les groupes de guérilla mais elles les empêchèrent de se développer et d'entrer facilement en contact avec les populations locales. Malgré les accords d'amnistie conclus avec certains villages montagnards encore sur site afin de faciliter leur déplacement, les problèmes d'insécurité n'avaient pas entièrement disparu au milieu des années quatre-vingt dix : en 1994 et 1995, des attaques furent perpétrées contre des véhicules des Nations Unies, des avions militaires s'écrasèrent mystérieusement dans la zone spéciale de Saïsomboun, au Sud de Xieng Khouang ; enfin, des bus effectuant la liaison entre Louang Prabang et

¹⁶ Stone (1980 : 272-273)

Vientiane furent mitraillés et des citoyens lao ou parfois des touristes étrangers tués ou blessés. La tendance actuelle est à la disparition de ce type d'événements et à la réduction du nombre de déplacements de villages opérés pour des raisons de sécurité.

Outre ces problèmes récurrents dans certaines régions incomplètement pacifiées, des éléments liés cette fois exclusivement au contexte international furent également à l'origine de déplacements sécuritaires. La dégradation des relations avec la Chine et avec le Cambodge en 1979, suite à l'invasion de ce pays par les troupes vietnamiennes, eût pour conséquence d'obliger les autorités à procéder à une dépopulation de certaines régions frontalières. Au Sud, dans la province d'Attapeu, qui avait été jusque là relativement épargnée par les déplacements sécuritaires de fin de conflit, l'ensemble des villages du district de Phouvong¹⁷, soit 11 000 personnes, furent relocalisés dans les vallées. Au Nord, les conséquences de cette période de tension internationale furent particulièrement ressenties dans la province d'Oudomxay. Les Chinois, très nombreux dans la préfecture, furent renvoyés dans leur pays et les bâtiments qu'ils avaient construits (une usine textile, et un centre administratif qui fonctionnait comme un véritable consulat) furent récupérés par l'État lao (l'usine est aujourd'hui en ruine, l'ancien consulat est resté pendant longtemps le seul hôtel de la ville). Au moment où s'engagèrent les hostilités entre la Chine et le Vietnam, la plupart des villes importantes du Nord-Laos, Phongsali, Oudomxay, Viengxay notamment restèrent presque vides d'habitants pendant presque une année : les femmes et les enfants s'installèrent en forêt tandis que les hommes en âge de combattre se préparèrent à une éventuelle attaque des troupes chinoises. Le commandement lao pensait que les Chinois essaieraient d'utiliser le réseau routier traversant tout le Nord du pays (qu'ils avaient eux-mêmes construit à la fin des années 60) pour attaquer le Vietnam par l'Ouest, mais ce ne fut pas le cas. Suite à ce conflit, la frontière chinoise fut fermée pendant plus de dix ans ; le commerce frontalier et une immigration très contrôlée d'ouvriers ou d'hommes d'affaire chinois ne reprit véritablement qu'au début des années 90.

Dans le nouveau modèle territorial, le rapport centre / périphérie s'est inversé : ce sont désormais les frontières qui jouent un rôle central dans l'organisation de l'espace. Si le modèle pré-colonial n'a pas entièrement disparu (les anciens centres économiques et politiques continuent de servir de référence dans l'aménagement de l'espace), il est désormais étroitement encadré par un modèle "national". État sécurise les confins en les dépeuplant et non plus comme autrefois en passant des accords avec les leaders montagnards. Ce processus concerne toutes les zones frontalières, que ce soit

¹⁷ A l'exception d'un village, maintenu sur site comme point d'observation (Goudineau, 1997 : 12).

celles séparant le Laos d'ennemis potentiels (Thaïlande, Chine, Cambodge), celles donnant accès au territoire de ses alliés (Vietnam), ou encore, à une échelle locale, les régions montagneuses qui s'étendent entre deux districts ou entre deux provinces.

1-2-2 Processus de sédentarisation et politiques de développement rural

Le programme en douze points adopté en 1968 par les futurs dirigeants du pays comprenait la promesse faite aux minorités, largement représentées au sein des troupes communistes, de les aider à améliorer leurs conditions de vie, notamment par une obtention plus facile de produits de première nécessité (sel, outils, vêtements), par l'abolition des régimes de servage auxquels certains groupes montagnards, notamment austroasiatiques, avaient été soumis par le passé, et par un accroissement des rendements agricoles. A partir de 1975, le nouveau régime insiste sur la nécessité d'employer tous les moyens, modernes ou traditionnels, pour « apporter le développement dans les montagnes »¹⁸, préoccupation qui n'avait alors jamais été exprimée par les régimes précédents. En fait, en raison des moyens techniques et financiers limités de l'État, ce sont les villages montagnards qui sont le plus souvent priés de se rapprocher des grands axes commerciaux et de changer, en grande partie par eux-mêmes et sous la pression des administrateurs locaux, leurs pratiques agricoles. Quatre éléments majeurs permettent de comprendre comment s'est effectué ce revirement :

** L'échec de l'expérience collectiviste (1978-1979)*

Dans un contexte économique difficile¹⁹, le nouveau régime lance en juin 1978 un programme de collectivisation des terres et de création de coopératives villageoises. Il s'agit moins, dans l'esprit des dirigeants, de redistribuer la terre (les inégalités foncières sont beaucoup moins marquées que dans les pays voisins) que d'intensifier l'agriculture et d'accélérer la diffusion des techniques modernes de culture (Evans, 1990 : 41). Cette expérience collectiviste donne lieu à quelques déplacements de populations montagnardes vers les basses terres mais dans l'ensemble, ceux-ci restent

¹⁸ « we must decide to do it, and to succeed by using all modern and traditional means to get these essentials to the ethnic minorities » Sieng Passasson, 29/09/78 (cité par Wekkin dans Stuart-Fox, 1982 : 189).

¹⁹ Les difficultés auxquelles se trouvent confrontés les nouveaux dirigeants lors de leur prise de pouvoir sont énormes : outre les dégâts causés par la guerre et le flot continu d'exilés rejoignant les camps thaïlandais, deux années consécutives de sécheresse (1976, 1977) font chuter de façon dramatique la production agricole pendant que, dans le même temps, les fermetures répétées de la frontière thaïlandaise rendent difficile l'approvisionnement en produits manufacturés. Les premières mesures prises par le gouvernement (blocage des prix, restriction du commerce, contrôle strict des déplacements individuels) n'ont aucun effet positif ; ils contribuent même à accélérer l'exode des populations urbaines (notamment les commerçants chinois et vietnamiens) vers l'étranger.

limités. Les administrateurs cherchent plutôt à convaincre les villageois de réorganiser les groupes de travail et à développer des rizières en terrasse tout en restant sur leur site originel. Certaines de ces rizières en terrasse sont encore visibles aujourd'hui dans les provinces du Nord (notamment à Phongsali) mais, faute de moyens techniques suffisants, peu d'entre elles sont encore cultivées. Les causes de cet échec sont précisément analysées par Stuart-Fox (1996 : 109-128) et Evans (1990) : complexité du mode de rétribution des travailleurs et du mode de calcul des taxes prélevées sur la production, nouveaux aléas climatiques en 1978 (inondations) ; absence de compréhension, de la part des villageois, de l'intérêt du système proposé ; conflits internes avec quelques cadres locaux trop zélés ; tension internationale (guerre sino-vietnamienne de 1979)... D'une manière générale, et à quelques exceptions près, cette expérience collectiviste aura très peu d'impact sur les systèmes agraires montagnards. Elle prend d'ailleurs fin dès le milieu de l'année 79 et sur les 2500 coopératives officiellement en activité à cette date, la grande majorité n'existent plus un an plus tard.

** La prégnance d'un cadre idéologique évolutionniste*

Outre un modèle politique centralisateur et laïc, les révolutionnaires lao adoptent un cadre idéologique à la fois marxiste et évolutionniste, identique à celui qui prévaut en Chine ou au Vietnam et inspiré directement des schémas "d'évolution sociale" d'auteurs comme Morgan ou Engels. Les différentes "nationalités et tribus" (Vongvichit 1988 : 127) sont classées sur une échelle d'évolution, des plus "arriérées" au plus "modernes" sur la base de différents critères (en premier lieu le système agraire, mais également le type d'habitat ou les pratiques religieuses). Ces critères permettent de distinguer différents types de formations "socio-économiques" (historiquement liées entre elles par des rapports de domination/dépendance qu'il s'agit de faire disparaître) que l'on positionne ensuite sur l'échelle de l'évolution vers le socialisme²⁰. Est ainsi justifiée la promotion d'une "culture nationale", étroitement calquée sur celle de la majorité lao, sensée représenter "le plus haut degré de développement culturel". Dans ce cadre idéologique, l'agriculture sur brûlis est considérée comme un mode de subsistance archaïque car elle ne permet pas d'atteindre les rendements de la riziculture inondée (considérée comme "typique" de la culture lao), provoque le nomadisme et oblige les agriculteurs à vivre sous la "dictature de la nature"²¹.

²⁰ Dans ce schéma, le développement social comprend cinq grandes phases (communisme primitif, esclavage, féodalisme, capitalisme et socialisme), le passage de l'une à l'autre s'effectuant par le développement des contradictions internes du système de production.

²¹ « *The living conditions of the people are very low. They live according to the dictates of nature. So for solving the problem we must educate them in ideology, we must build more schools, including a political school in even the remotest areas* », interview de Mr Sibounthan, membre du Comité du Parti pour la zone spéciale de Saisômoun ; cité dans Vientiane Times 3/07/96.

** Les préoccupations écologiques et économiques*

A la fin des années quatre-vingt, les données démographiques et géographiques indiquent qu'il existe un risque de déforestation accru en raison de l'augmentation de la pression foncière. L'analyse comparée des photographies aériennes prises par le Bureau de l'Inventaire et de la Gestion des Forêts en 1981/82 et des images délivrées par le satellite Spot en 1988/89 montre une augmentation de 73 % des surfaces cultivées sur brûlis : au total et d'après ces données, 4 864 000 hectares (20 % du territoire) sont utilisés en système d'essartage en 1989, avec une jachère moyenne de seulement huit ans contre douze ans en 1981 (Chazee, 1993 : 11). Compte tenu de la rapide croissance démographique (entre 2,6 et 2,9 % par an), et de l'importance des ressources forestières pour l'économie nationale²², ces chiffres incitent le gouvernement à durcir sa politique de lutte contre l'agriculture sur brûlis. Cependant, et si le rôle central joué par l'agriculture sur brûlis, notamment au Nord du pays, est difficilement contestable, l'augmentation annoncée de 73 % des surfaces cultivées selon cette méthode résulte en grande partie de l'amélioration des techniques d'observation. L'importance accordée aux préoccupations écologiques s'explique aussi par la politique économique plus libérale suivie par le gouvernement à partir de 1986 et par la dépendance accrue du Laos envers les investisseurs étrangers²³.

Encadré I. Agriculture sur brûlis et déforestation : mythes et clichés

Certaines idées ont la vie dure. Malgré les évidences apportées depuis longtemps par les scientifiques, ethnologues, géographes et agronomes notamment, il est frappant de constater que l'agriculture sur brûlis (défriche-brûlis ou essartage) continue d'être associée systématiquement au thème de la "déforestation"²⁴.

Il existe de multiples formes d'agriculture sur brûlis. La plus fréquente chez les populations forestières autochtones est également la plus extensive : elle consiste à ne cultiver chaque parcelle qu'une année en la laissant ensuite en jachère pendant 10 à 20 ans.

²² En 1989, les produits forestiers représentaient 36 % des revenus à l'exportation, contre 29 % deux ans plus tôt (Ireson, 1991 : 930)

²³ Il est fréquent qu'une entreprise étrangère chargée de la construction d'infrastructures (notamment les axes routiers) soit dédommée "en nature" si l'on peut dire, par l'intermédiaire de larges concessions dans les zones forestières.

²⁴ Par exemple, en 1998, les immenses feux de forêts en Indonésie furent attribués, dans un premier temps, par le gouvernement et par les médias occidentaux, aux pratiques agricoles des montagnards avant que ne soit finalement reconnue la responsabilité des compagnies forestières. Sur l'histoire de la "pensée unique" associant essartage, déforestation et nomadisme depuis l'époque coloniale, voir Rossi, 1998.

Toutes les études mené sur ce type de système agraire ont montré :

1) qu'il constituait un mode très élaboré et parfaitement rationnel de gestion de la forêt : Georges Condominas a montré que chez les « mangeurs de forêt » d'Asie du Sud-Est, les rendements des essarts soutenaient la comparaison avec ceux des riziculteurs des plaines. Surtout, ils permettent aux agriculteurs une polyculture (taros, maïs, millet) impossible dans les rizières inondées (1983 : 54). Dans le contexte contemporain, beaucoup de montagnards, lorsqu'ils en ont la possibilité, préfèrent cultiver une rizière inondée non pour ses rendements mais parce que le travail peut y être mécanisé. Cela signifie une plus grande proximité des infrastructures, donc un plus grand confort, une plus grande sophistication sociale.,

2) que son impact en termes de déforestation et de réduction de la biodiversité est minimal : contrairement à une idée reçue, les forêts véritablement anciennes sont relativement pauvres, en terme de biodiversité, comparés aux recrues forestiers d'une quinzaine d'années (dans les villages montagnards du Laos, la majeure partie des activités de cueillette et de chasse se déroulent dans les essarts laissés en jachère). D'autre part, Les essarteurs ne défrichent que rarement des forêts véritablement anciennes et le mythe d'une forêt "vierge" menacée par le brûlis est un héritage direct de la pensée coloniale (Rossi 1998 : 386). L'anthropologue anglais Edmund Leach a montré, dès les années cinquante, que dans les régions tropicales humides habitées exclusivement par des essarteurs, comme par exemple à Sarawak, la quantité de forêt primaire défrichée chaque année est quasiment infinitésimale (1950 : 89). De plus, en cas de pression foncière, il était historiquement plus avantageux pour les essarteurs de prendre par la force des terres à leurs voisins que d'en défricher eux-même de nouvelles (Vayda, 1961).

3) Enfin, que l'impact de l'agriculture sur brûlis sur l'environnement est très faible comparé à celui des coupes de bois opérées par les compagnies forestières ou par les populations allochtones (migrants pauvres venus d'îles surpeuplées en Indonésie, colons originaires des deltas sur les hauts plateaux vietnamiens). Dans le cas du Laos, le gouvernement dénonce les pratiques des agriculteurs montagnards, mais oublie de mentionner que l'exploitation des forêts est effectuée de façon tout à fait opaque par trois compagnies semi-publiques contrôlées par l'armée (Aubertin, 2001).

En cas d'accroissement démographique rapide et de raréfaction des terres disponibles, des dysfonctionnements peuvent apparaître (raccourcissement des temps de jachère, baisse de la fertilité du sol, mise en culture de zones jusque là préservées) et conduire à une "crise" du système agraire. Cependant, l'évolution ne va pas nécessairement jusqu'à son terme et les

paysans, lorsqu'ils y sont contraints par la pression démographique, peuvent développer certaines cultures de rente ou investir massivement dans l'aménagement de rizières en terrasses (Nord Vietnam) par exemple. L'agriculture sur brûlis constitue donc un capital de savoirs et de savoirs-faire, non un système technologique figé ou nécessairement destructeur.

** La nouvelle géopolitique de l'aide internationale*

Avec le tarissement, puis l'arrêt en 1989, de l'aide soviétique, le Laos devient de plus en plus dépendant des institutions de l'aide occidentale (FMI, du PNUD, FAO, Banque Mondiale). Ces organismes conditionnent le versement des fonds à la réalisation d'une série de réformes structurelles de l'appareil État, notamment la formalisation et l'uniformisation du droit foncier²⁵, et à une rationalisation de la politique de développement rural. Ils encouragent et acceptent de financer le déplacement et le regroupement des villages montagnards, processus considéré comme inévitable compte tenu des moyens humains et financiers limités dont dispose le Laos et de la faible couverture géographique des réseaux de transport en région rurale. Les déplacements de villages doivent permettre de rentabiliser les dépenses d'infrastructures (routes, dispensaires, réseaux d'irrigation, écoles) et, dans le même temps, faciliter la protection des ressources forestières dans les régions montagneuses par la sédentarisation et l'intensification de l'agriculture sur les basses terres. Pourtant, comme nous le montrons dans la partie suivante, il n'est pas sûr que le déplacement systématique des villages montagnards soit, de ce point de vue, une bonne solution car c'est surtout sur les piémonts, et à proximité des grandes plaines que la déforestation est la plus préoccupante. De plus, l'accusation portée contre les essarteurs dans leur ensemble dissimule mal les coupes de bois massives effectuées par les compagnies forestières... Mais ce type d'objections ne semble pas avoir été formulé à l'époque par les bailleurs de fonds de l'aide au développement.

La politique de développement rural consiste désormais en deux domaines prioritaires d'action étroitement dépendants l'un de l'autre : un programme de déplacements massifs de villages montagnards d'une part, la mise en place d'une législation foncière uniforme sur l'ensemble du territoire d'autre part.

1-2-2-1 Une politique de déplacements à grande échelle

En mai 1989, lors de la première conférence sur la gestion des forêts à Vientiane, la RDPL annonce un vaste programme de réinstallation de villages montagnards vers les basses terres. Ce programme, financé par la FAO, la

²⁵ La liste exhaustive des réformes structurelles que les dirigeants lao doivent accomplir est donnée par Yves Bourdet (1995 : 78-79).

Banque Mondiale et le PNUD, devait aboutir avant l'année 2000 à la « sédentarisation » (en fait et dans la majorité des cas au déplacement vers les basses terres) de 60% du million et demi d'agriculteurs vivant en 1989 de l'agriculture sur brûlis, ce qui correspond environ à un rythme de 90 000 personnes déplacées chaque année²⁶.

Durant les cinq premières années, ce programme de déplacements de populations va démarrer lentement et avec des moyens limités : seulement six milliards de kips sont dépensés à titre d'investissements publics pour le développement rural entre 1990 et 1995. Ce budget va être porté à 154 milliards de kips entre 1996 et 2000²⁷ mais surtout, le programme de déplacement de populations va être confié à partir de novembre 1994 à une instance spécialisée, le Haut Comité du Développement Rural (HCDR), possédant des représentations dans chaque province et dans chaque district et dépendant directement du Cabinet du Premier Ministre. Les districts sont chargés d'établir, au début de chaque plan quinquennal, une liste de villages à déplacer vers les basses terres et de la transmettre à l'administration provinciale. Celle-ci, à son tour, transmet la liste définitive à Vientiane, au HCDR. Une fois les déplacements et les budgets correspondants approuvés par l'autorité centrale, les administrations locales sont chargées de les mettre en œuvre et de tenir les objectifs annoncés initialement.

Le HCDR est en charge d'identifier dans chaque province des Zones Prioritaires de Développement (ZPD), appelées aussi Zones Focales, sur lesquelles seront installés une partie des villages déplacés. Les ZPD doivent permettre de rationaliser l'aide au développement et de mettre en place des programmes « intégrés », c'est à dire rassemblant sur un même site à la fois des projets de construction d'infrastructures routières, hydrauliques ou sanitaires. Elles doivent également servir de modèles qui pourront ensuite être étendus ou dupliqués sur de nouveaux sites. Ce programme est étroitement dépendant du soutien de l'aide internationale : sur les 154 milliards de kips prévus à titre d'investissement publics, 128 milliards, soit 83 %, devront être financés par les institutions de l'aide internationale (principalement le PNUD, la Banque Mondiale et la Banque Asiatique de Développement). Ainsi, pour prendre un exemple local, la province d'Oudomxay prévoyait en 1996 de créer huit ZPD (rassemblant au total 157 villages) sur son territoire mais finalement, seules quatre d'entre-elles reçurent un financement national. Pour les quatre autres, la province a dû établir un accord de financement directement avec le PNUD²⁸.

²⁶ Lao Upland Agriculture Development Project (1991 : 8).

²⁷ Vientiane Times, 14-17 / 07 / 1997.

²⁸ Socio-Economic profile of Oudomxay province, 1995, annexe 3.2, page 79.

Durant les années 95 et 96, les Comités provinciaux du HCDR effectuent une série d'études et d'enquêtes statistiques pour déterminer les sites sur lesquels seront implantées les ZPD, en général dans des fonds de vallée ou en périphérie d'une grande plaine. Ces études conduisent à la rédaction d'une série de rapports qui sont discutés lors d'une réunion nationale sur le développement rural à Vientiane en juillet 1997. Selon le document final présenté à l'issue de cette réunion, 62 ZPD doivent être créées dans le pays en 1997, puis ce chiffre doit être porté à 82 en 1998 et à 87 en 1999, date au-delà de laquelle il n'est prévu aucune création supplémentaire de ZPD. Au total, les zones focales doivent rassembler plus de 1200 villages et concerner au moins 450 000 personnes en l'an 2000²⁹ (soit 12 % de la population rurale totale du Laos), dont la moitié provenant de villages déplacés. Il est prévu que chaque ZPD rassemble en moyenne 16 villages et 5200 personnes.

La délimitation de ces ZPD s'accompagne d'une planification par type de cultures qui devront être pratiquées dans chacune d'entre elles (28 % du budget public affecté aux ZPD doit être utilisé pour le développement d'une agriculture pérenne). Il est dit que les spécialisations agricoles proposées par les services administratifs aux populations tiendront compte de leurs compétences traditionnelles en matière agricole et des souhaits qu'ils auront formulés avant leur intégration dans les ZPD. Toutes ces cultures devront bien sûr être sédentaires et la technique du brûlis, tolérée les premières années suivant l'installation pour aménager les parcelles, sera ensuite totalement proscrite. A l'aide de ce type de planification, les administrateurs tentent non seulement de rationaliser l'usage du sol mais également d'ouvrir les économies locales à la logique de marché. Une des fonctions majeures des ZPD est également d'orienter l'extension des réseaux routiers locaux : nombre d'entre elles ne sont en effet pas reliées à un axe majeur au moment de leur création et sur les 154 milliards de kips prévu au total jusqu'en l'an 2000, 41 % seront affectés au développement des infrastructures.

1-2-2-2 La réforme foncière

Elle constitue l'une des actions prioritaires réclamées au gouvernement lao par les institutions d'aide au développement à la fin des années quatre-vingt. Sa conception et sa mise en œuvre sont donc très récentes : la réforme

²⁹ En 1997, les statistiques officielles faisaient état de 1026 villages et de 320 000 personnes mais elles ne concernaient que 62 sites sur les 87 prévus ("The Focal Site strategy", 1998 : 26).

foncière a accompagné les déplacements massifs plutôt qu'elle ne les a précédés ou provoqués. La réforme foncière est progressivement testée et codifiée par une série de lois et de décrets entre 1990 et 1999³⁰. Elle vise à intensifier l'agriculture, à assurer une gestion pérenne des ressources forestières et à augmenter les ressources fiscales de l'État³¹. Pour y parvenir, le gouvernement lao met en place un système de droits fonciers individualisés et transférables à un tiers, y compris par voie onéreuse. Sur le plan fiscal, il crée des taxes foncières différenciées pour améliorer l'affectation productive des ressources (amendes pour les zones laissées en jachère voire suppression du droit après trois années sans culture, réduction de taxe pour les cultures intensives, pour le développement de plantations forestières). L'application des textes de loi varie cependant dans les zones de plaine et dans les régions montagneuses. Dans les plaines, les services du Ministère de l'Agriculture et des Forêts procèdent actuellement au cadastrage des rizières de chaque maison. Sur les reliefs, la procédure d'allocation des terres consiste pour l'instant en un zonage des finages villageois. Son déroulement est partout identique³² :

- Le terroir villageois est zoné en fonction de la végétation existante et, dans une moindre mesure, de l'utilisation antérieure par les paysans. Une première distinction est effectuée avec, d'une part, les terres agricoles, définies comme les espaces cultivés de manière permanente et, d'autre part, les terres forestières définies par défaut comme étant le reste du finage, quelles soient boisées ou non. Chacune de ces catégories est ensuite subdivisée. L'espace agricole regroupe les champs cultivés existants sans rotation (rizières, vergers, jardins...) et les pâturages. Il peut également comprendre une zone de cultures de rente à développer (qui sera à terme la principale composante du revenu paysan). Il est divisé et attribué à chaque famille, sur la base des exploitations antérieures à l'allocation des terres et de la force de travail

³⁰ Loi sur la propriété privée (27/6/1990), Constitution de la RDP Lao (14/8/1991), décret du Premier Ministre sur le foncier (99/PM 19/12/1992), décret du Premier Ministre sur la taxe foncière (50/PM 13/3/1993), décret du Premier Ministre sur l'organisation et l'administration des villages (102/PM 5/7/1993), décret du Premier Ministre sur l'usage des forêts et des terres forestières (169/PM 3/11/1993), décret du Premier Ministre sur l'allocation des terres pour la reforestation et la préservation des forêts (186/PM 12/10/1994), instruction ministérielle (Ministère de l'Agriculture et des Forêts) sur les droits coutumiers et l'usage des ressources forestières (0054/MAF 7/3/1996), loi sur l'eau et les ressources hydrologiques (126/PDR 2/11/1996), loi foncière (33/PDR 31/5/1997), loi agricole (105/PDR 6/11/1998), loi sur la protection de l'environnement (09/PDR 26/4/1999).

³¹ Pour l'année fiscale 2001 (Octobre 2000-Octobre 2001), la taxe foncière a rapporté plus de deux millions de dollars à l'Etat (*Vientiane Times* 2/2001).

³² L'allocation des terres a été introduite en 1990 dans les provinces de Louang Phrabang et Sayaboury, à titre expérimental, avec le soutien d'agences de développement multilatérales (BAD, FAO) ou bilatérales (Suède). Depuis 1994, le processus est étendu à l'ensemble du pays,

de chaque famille au moment de l'attribution³³. L'ensemble "forêt" est, lui, subdivisé en 5 catégories (encadré 2).

Encadré 2 : La classification des espaces forestiers en RDP Lao

Les relations entre les terres à usage agricole et les terres forestières, enjeu essentiel pour l'État et les agriculteurs, sont précisément établies par la loi sur la forêt³⁴, l'une des composantes de la loi générale sur la terre votée en 1997³⁵. Les forêts du territoire national sont désormais réparties en cinq grandes catégories :

- Les forêts sanctuaires, ou « de protection » *pa pongkan* assurent la protection des sources, protègent le sol de l'érosion ou des glissements de terrain. Ces espaces sont gérés par l'administration du district ou bien constituent des zones entièrement sous le contrôle de l'armée.
- Les forêts « de préservation » *pa sangouan* sont des zones où la biodiversité végétale et animale est exceptionnelle ; il peut également s'agir de forêts au sein desquels se trouvent des monuments historiques. La coupe y est totalement interdite, la chasse et la cueillette y sont tolérées. Cet espace est géré par l'administration du district.
- Les forêts « de production » *pa phalid* sont constituées par des plantations (caoutchouc, tek), et par des zones de chasse, de collecte de bois et de produits naturels utilisés par les habitants pour leurs besoins quotidiens. Ces activités se déroulent sous le contrôle du comité villageois ou de l'administration provinciale pour les gros volumes. L'agriculture de défriche-brûlis est interdite dans cette espace.
- Les forêts « en cours de réhabilitation » *pa peunfou* sont des zones de recrûs forestiers auparavant utilisés comme jachères par les essarteurs mais qui sont désormais destinées à être restaurées pour devenir soit des forêts de production, soit des forêts de préservation.

³³ Un hectare par travailleur (en pratique les personnes entre 15 et 50 ans) pour la riziculture pluviale, trois hectares pour les vergers et quinze hectares pour les pâturages.

³⁴ Instruction ministérielle (Ministère de l'Agriculture et des Forêts) sur les droits coutumiers et l'usage des ressources forestières (0054/MAF 7/3/1996), Loi sur l'Eau et les Forêts (adoptée par l'Assemblée Nationale le 11 Octobre 1996, promulguée par le Président le 2 Novembre 1996).

³⁵ Loi foncière (33/PDR 31/5/1997)

- Les « forêts dégradées ou sols dénudés » *pa soud sôm*, où le couvert forestier a presque entièrement disparu. C'est le seul espace "forestier" qui est divisible et attribuable aux familles du village, mais de manière temporaire (3-4 ans, Kéonuchan 2000), en attendant le développement des cultures permanentes, de l'élevage et des autres alternatives économiques à la défriche-brûlis.

C'est à ce dernier niveau, et dans les forêts dites « en cours de réhabilitation » (souvent des zones de jachère pour les essarteurs montagnards), que tend à s'exercer véritablement l'action coercitive des services provinciaux du Ministère de l'Agriculture et des Forêts. La superficie des zones disponibles pour l'essartage est délibérément limitée (maximum quatre parcelles et trois à huit hectares par maison), comme la sécurité de la tenure sur ces terrains (titre provisoire), pour inciter les paysans à changer de système de production agricole : développement d'« essarts permanents » *hai khong ti* comme préalable à l'aménagement de jardins *souan* ou de rizières *na*, dans les fonds de vallée ou en bords de route, là où les pentes le permettent.

- Le processus d'allocation des terres aboutit à la signature d'un accord entre le village et les autorités du district, qui présente toutes les caractéristiques d'un contrat de location de terres, où État est le propriétaire et les paysans les emprunteurs : référence à des parcelles et des zones précises pour un usage spécifique, limitation dans la durée. Par cette convention, c'est la première fois que les agriculteurs reconnaissent formellement le droit immanent de État sur la terre, qui n'était jusqu'à présent qu'un concept théorique (Eggertz, 1996).

Cette réforme foncière fait l'objet d'une implication massive de État Elle est mise en œuvre au plus haut niveau par le Comité National d'Allocation des Terres Forestières et de Gestion Foncière, présidé par le Premier ministre, et par le Bureau Central du Parti pour l'Allocation des Terres. Le programme est exécuté au niveau national par le Ministère de l'Agriculture et des Forêts (Département de la Forêt) et au niveau local par les services agricoles et forestiers des provinces et des districts, sous la supervision de comités d'allocation des terres, présidés par les gouverneurs provinciaux. Cependant, le programme n'a pas de régulateur légal indépendant. Les éventuels conflits doivent être réglés par le service de l'agriculture du district, instance chargée de l'application de la politique. S'il y a bien contractualisation entre le village et État, celui-ci n'a aucune obligation, notamment pour le respect des promesses d'appui technique. En d'autres termes, le rôle de État est

essentiellement coercitif (intensifier l'agriculture en réduisant les espaces disponibles, c'est-à-dire en créant de la pression foncière), tandis que la résolution d'éventuels conflits est laissée aux autorités locales.

Placés dans une situation difficile, entre le volontarisme de l'État et leur capacité limitée à apporter une aide technique efficace aux agriculteurs, les administrateurs locaux sont dans l'obligation de faire preuve de pragmatisme : face à des systèmes d'essartage avec de longues jachères (donc relativement stables), et à des régions difficiles d'accès pour les services techniques, les nouvelles réglementations en matière d'agriculture ne sont pas appliquées, mais seulement diffusées et expliquées oralement. Ce décalage entre les décisions prises au niveau central et l'application concrète sur le terrain est particulièrement sensible dans les régions montagneuses du Nord du pays : à titre d'exemple, seuls 132 des 501 villages (26 %) de la province de Louang Nam Tha ont fait l'objet pour l'instant d'une procédure d'allocation des terres. Cette proportion est de 62 % autour de la préfecture (présence d'une grande plaine) mais elle ne dépasse pas 15 % dans les districts plus montagneux, notamment Nalè et Sing (respectivement 15 et 12,5 %) ³⁶. Si les procédures de la réforme foncière sont désormais précisément définies, elles s'avèrent plus difficiles à appliquer : une décennie de déplacements massifs a accru la pression foncière sur les basses terres, fragilisé les communautés montagnardes, accéléré et diversifié la mobilité rurale, et parfois entraîné l'émergence de conflits fonciers qu'il faut nécessairement résoudre avant de procéder au zonage des finages villageois.

³⁶ Chiffres donnés par le Bureau d'Allocation des Terres de la province en décembre 2001.

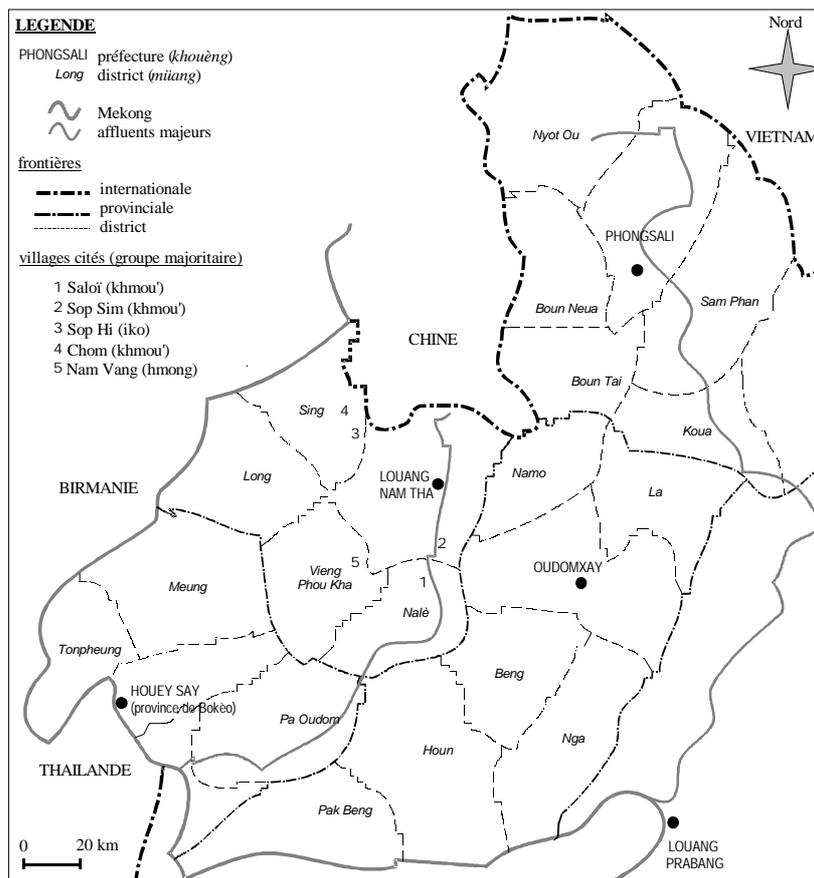
II- Déplacer pour développer : résultats et perspectives au Laos

L'enquête nationale sur l'impact social des déplacements de populations fut initiée en 1996 à la demande de l'Institut de Recherche pour le Développement, relayée auprès du PNUD par l'Unesco et plusieurs ONG travaillant au Laos. Les acteurs de terrain de l'aide au développement étaient à cette date de plus en plus inquiets des conséquences sociales des déplacements de populations et affirmaient ne pas être en mesure de travailler efficacement dans les villages déplacés.

L'enquête a eu pour but de dresser un premier bilan des déplacements de population en comparant les objectifs affichés par le gouvernement et les principaux financeurs de ce programme et les résultats obtenus. Il s'agissait également d'établir une photographie des recompositions territoriales en cours dans ce pays et d'effectuer une série de recommandations pour un suivi de longue durée des villages relocalisés. Deux résultats majeurs se sont progressivement dégagés :

- Les enquêtes quantitatives ont montré que dans la majorité des cas, les déplacements n'ont pas entraîné, à moyen terme, d'amélioration des conditions de vie des villageois, ni de réduction significative de l'agriculture sur brûlis.
- Une approche plus qualitative a permis de montrer que le processus de sédentarisation s'accompagne d'un accroissement et d'une diversification de la mobilité que les autorités locales n'ont pas toujours les moyens d'anticiper.

Carte 3. Nord-Ouest Laos : organisation territoriale et terrains d'enquête



Source : Olivier Evrard, 2002

2-1 L'impact socio-économique des déplacements

Les enquêtes quantitatives ont privilégié trois domaines d'investigation : la santé publique, l'agriculture et l'éducation. A l'exception de ce dernier domaine, les résultats obtenus se sont avérés négatifs à la fois pour les planificateurs et pour les financeurs de ces déplacements de population, car ils montrent une dégradation brutale des conditions de vie au sein des villages déplacés, au moins durant les premières années suivant l'implantation sur le nouveau site. Pourtant, et cela mérite d'être rappelé, le choix des villages dans lesquels se sont déroulées les enquêtes s'est effectué en collaboration avec les autorités des districts : celles-ci ont encouragé les enquêteurs à travailler dans des villages qui n'avaient reçu aucune aide

extérieure (soixante-dix pour cent des villages déplacés étaient dans ce cas en 1995), preuve d'une certaine transparence et d'une réelle confiance de leur part, indice également d'une incapacité à gérer les conséquences sociales locales des choix stratégiques effectués à l'échelle nationale. Les paragraphes suivants soulignent les difficultés rencontrées par les populations déplacées essentiellement dans le domaine sanitaire et agricole en utilisant les données recueillies dans la province de Louang Nam Tha.

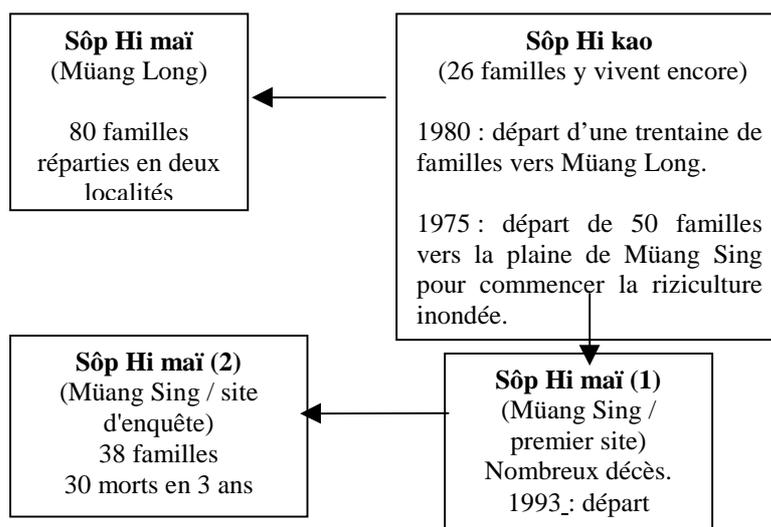
2.1.1 Deux cas révélateurs

De nombreux déplacements contemporains ont eu des conséquences sanitaires, économiques et sociales désastreuses. En voici deux exemples éloquentes, observés en 1996 :

- Sôp Hi, dans le district de Sing, est un village iko installé un peu en amont du centre du district, le long de la rivière qui lui a donné son nom (*Nam Sing*), juste avant que celle-ci ne débouche dans la plaine principale, la deuxième par sa superficie de la province, sur les piémonts donc. Installé sur ce site depuis 1993, le village compte 179 habitants répartis en 38 maisonnées. L'histoire migratoire commence dans l'ancien village, Sôp Hi Kao, à l'Ouest du site actuel, non loin du Mékong. Sur ce site vivaient encore 36 familles en 1996. En 1975, une cinquantaine de familles sont venues s'installer près de Müang Sing, à dix minutes de marche du site actuel. Là, en moins de deux ans, les villageois disent que 200 personnes sont décédées, chiffre sans doute exagéré mais les administrateurs de Müang Sing reconnaissent cependant que ce village a connu beaucoup de problèmes lors de son installation. Les villageois ont alors quitté le site et, en 1983, se sont installés un peu plus bas, à proximité des rizières données par le district.

Malgré la faible distance parcourue et le faible différentiel d'altitude, trente personnes décèdent de nouveau en trois ans. Comme dans la plupart des cas, cette mortalité importante a davantage concerné les enfants en bas âge et les personnes les plus âgées. De fait, les réunions officielles s'exercent désormais sans l'intervention habituelle des anciens, dont presque aucun n'a survécu. Ce nombre dramatique de décès semble être directement lié à des problèmes de qualité d'eau, domaine dans lequel aucune action concrète n'avait été réalisée. A titre de comparaison, on peut mentionner le cas de la trentaine de familles ayant quitté Sôp Hi Kao un peu après le premier groupe de migrants. Ces familles se sont déplacées vers Müang Long et ont installé leur nouveau village en altitude : elles sont aujourd'hui réparties en deux localités comptant 80 familles au total. De nombreux villageois veulent partir les rejoindre, malgré les pressions de l'administration qui souhaite les en empêcher.

Schéma 1 : Constitution de Sôp Hi maï

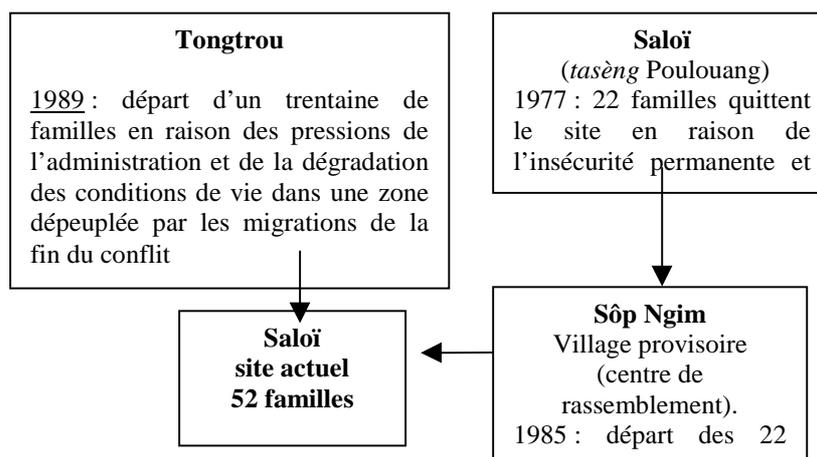


Bien qu'environ 25 hectares de terres irrigables aient été alloués aux villageois (seules dix familles possèdent plus d'un hectare de rizière, les autres disposent en moyenne de 0,7 hectare seulement), ces derniers continuent de pratiquer le défriche-brûlis sur une soixantaine d'hectares car les rendements sont très mauvais sur les basses terres. La période de soudure s'étend sur quatre mois et le manque de riz est général durant les deux derniers mois avant la récolte. Deux tonnes et demie de paddy ont été prêtées aux villageois en 1994 mais ceux-ci n'étaient toujours pas en mesure de rembourser ce prêt à la fin de l'année 1996. De l'avis même des villageois, le nombre d'opiomanes était plus important que par le passé et la dépendance concernait davantage les jeunes. Il faut dire que sur ce site à proximité de la route bitumée, les passages de touristes étaient de plus en plus fréquents et certains jeunes avaient trouvé dans ces visites régulières une source non négligeable de revenus.

- A une heure de pirogue en amont du centre administratif du district de Nalè, Saloi, village khmou constitué de 52 unités familiales, offre un aspect pauvre où le provisoire semble s'être transformé en définitif. Son histoire est relativement représentative de la manière dont furent opérées la plupart des relocalisations dans les régions jugées peu sûres juste après 1975. Des groupes de guérilla contre-révolutionnaire étant encore en activité dans les montagnes de la rive droite de la Nam Tha,

l'administration décida de forcer les villages les plus "sensibles" à descendre de façon à éviter que la guérilla ne puisse trouver un support dans la région. De l'avis même des villageois, descendre dans la vallée s'avérait la seule solution pour échapper aux réquisitions obligatoires effectuées par un parti ou par un autre (nourriture, jeunes hommes, force de travail). En 1977, à la suite de combats entre l'armée régulière et la guérilla, Saloï fut entièrement détruit par un incendie. Tous les objets traditionnels appartenant à la collectivité villageoise (tambours, tissus, maison commune) ainsi que de nombreux buffles furent perdus à ce moment-là. Les villageois furent installés sur un site provisoire, où se trouvaient également de nombreuses populations délocalisées dans les mêmes circonstances.

Schéma 2 : Constitution du village de Saloï



Surpeuplement, épidémies, impossibilité de cultiver des terres en quantité suffisante furent à l'origine en 1985 du départ des 22 familles vers un nouveau site plus en aval. Elles furent rejointes quatre ans plus tard par une trentaine de familles venues de Tongtrou, un village proche de celui qu'elles occupaient auparavant. Effectué dans des circonstances moins dramatiques que pour les 22 familles de l'ancien Saloï, le départ des habitants de Tongtrou de leur village d'origine répondait cependant aux recommandations répétées des fonctionnaires du district qui les encourageaient à venir vivre près de la rivière et à bénéficier ainsi d'une aide publique plus importante. Pourtant, aucun captage de source n'avait encore été réalisé et les conditions sanitaires étaient inquiétantes.

Les villageois disent manquer de riz environ trois mois par an en moyenne. Tous soulignent que la période de soudure était moins longue et/ou moins problématique (compléments alimentaires plus nombreux) dans l'ancien village. Les champs se trouvaient en 1996 à une heure et demie de marche du village vers l'Ouest, derrière la première ligne de crête. Beaucoup de terres sont disponibles sur les hauteurs maintenant que les montagnes ont été presque entièrement dépeuplées. La plupart des familles restent dans les champs pendant toute la saison des pluies et ne redescendent dans la vallée qu'une fois la récolte effectuée. Durant la saison des pluies, la récolte de la cardamome constitue une activité importante que les fonctionnaires encouragent comme substitution au brûlis. Une compagnie coréenne payait en 1996 l'équivalent de 4 dollars américains par kilo de cardamome décortiquée. Il s'agit d'un prix très faible lorsque l'on sait le temps passé pour se rendre sur place et pour décortiquer les noix. De fait, cette activité, tout en constituant un complément appréciable de revenu, n'était pas assez lucrative pour que les villageois réduisent les surfaces défrichées. De plus, il ne s'agissait que de cardamome sauvage car aucune plantation n'avait été réalisée et la pérennité de cette activité de cueillette était improbable.

Il serait possible, sans quitter le cadre géographique choisi, de trouver de nombreux autres exemples de ce type ; mais les deux cas exposés ici suffisent à montrer la dégradation brutale des conditions de vie qu'entraîne un déplacement vers les basses terres pour des populations habituées à vivre en altitude. Les exemples choisis (volontairement parmi les plus négatifs) sont révélateurs de deux grands types de problèmes, observés dans toutes les provinces étudiées : un problème de santé publique d'une part, un problème de transition agricole, et donc de sécurité alimentaire, d'autre part.

2.1.2 Santé publique : un constat inquiétant

Le taux de mortalité est en général énorme lors des premières années (jusqu'à 30 % de la population villageoise au cours des deux premières années), principalement en raison du décalage entre les nouvelles conditions de vie et le temps d'adaptation nécessaire pour modifier les pratiques quotidiennes. Ainsi, à Louang Nam Tha seuls 32 % des villageois interrogés affirmaient faire déjà bouillir systématiquement leur eau de consommation avant le déplacement et seuls 25 % d'entre eux utilisaient déjà une moustiquaire³⁷ : sur le nouveau site, le paludisme et les diverses formes de dysenterie constituent les premières causes de mortalité. Au bout de quelques années, les conditions de vie s'améliorent progressivement, mais le

³⁷ Chiffres représentatifs des tendances observées à l'échelle nationale : 27% des villageois faisaient déjà bouillir leur eau avant leur déplacement et 35% utilisaient déjà une moustiquaire.

traumatisme vécu lors de l'installation laisse de profondes séquelles. L'une des plus dommageables pour des sociétés villageoises habituées à se reposer en partie pour leurs décisions importantes sur l'expérience et la mémoire des anciens est justement la disparition de la plus grande partie d'entre eux.

Dans ce contexte, ce n'est pas seulement la mémoire culturelle des populations qui est menacée, mais aussi bien souvent la cohésion du groupe local et sa capacité à éduquer de façon satisfaisante les plus jeunes. Associée aux changements d'environnement naturel, et donc de végétation, ceci explique que le recours aux médecines par les plantes soit moins fréquent que par le passé : à Louang Nam Tha, les statistiques montrent que si les médicaments sont aujourd'hui la technique curative la plus fréquente dans un premier temps (54% des premiers choix), l'option d'un sacrifice dans un deuxième temps (en cas d'échec de la médecine moderne consommée dans le village) est plus fréquente (48 % des deuxièmes choix) que le recours à la médecine par les plantes (21 %) ³⁸.

Le déplacement du village permet en général une meilleure couverture par les équipes de santé publique chargées de vacciner les enfants mais celles-ci sont encore peu nombreuses et souvent financées par des projets étrangers. Parallèlement, une plus grande proximité des pharmacies, dispensaires et hôpitaux n'entraîne pas une fréquentation plus importante de ces structures de santé par les villageois, qui ne s'adressent à elles qu'en dernière extrémité, c'est à dire bien souvent trop tard pour que les traitements soient efficaces. Le coût élevé des soins publics, la peur de ne plus revenir dans le village et le manque de moyens techniques des hôpitaux sont à l'origine de ces comportements. Et si les médicaments achetés à la pharmacie ou aux colporteurs se révèlent inefficaces, un villageois effectuera un sacrifice plutôt que de se rendre à l'hôpital. Du point de vue des responsables politiques ou des experts occidentaux, la plus grande proximité vis-à-vis des structures de santé publique et l'augmentation de la consommation de médicaments modernes peuvent apparaître comme des évolutions positives, mais elles s'avèrent bien souvent illusoires ; ce qu'indique également dans le Nord du pays l'augmentation fréquente de la consommation d'opium chez certaines populations déplacées.

2.1.3 Déplacements et transition agraire : les contraintes régionales

Les déplacements sont conçus comme des moyens de faciliter la transition agraire (abandon de l'agriculture sur brûlis et développement de la riziculture inondée). Le tableau ci-dessous montre que dans le Sud du pays, une telle politique a eu un relatif succès (augmentation du pourcentage de

³⁸ Rapport Phud / Unesco vol.2 (1997 : 25)

familles pratiquant la riziculture inondée) tandis qu'au Nord, son impact a été très faible, voire négatif.

Tableau 1 : Évolution des systèmes agraires*

| | Nam Tha | Oudomx ay | Xiengkoua ng | Sarava ne | Sekon g | Attape u |
|---------------------|--------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|---------------------|
| <i>Ancien site</i> | | | | | | |
| Essartage | 90 | 94 | 83 | 49 | 91 | 83 |
| RI | 11 | 19 | 16 | 26 | 10 | 17 |
| <i>Nouveau site</i> | | | | | | |
| Essartage | 95 | 85 | 65 | 54 | 74 | 17 |
| RI | 11 | 40 | 47 | 48 | 51 | 89 |

* pourcentage des personnes interrogées pratiquant l'essartage et/ou la riziculture inondée (RI). Données tirées de l'enquête nationale, rapport IRD / PNUD / Unesco (1997 : 95)

Ces variations régionales reflètent les conditions différentes auxquelles doivent faire face les administrateurs locaux dans le Sud et le Nord du pays. Dans le premier cas, les terres irrigables sont relativement nombreuses (la vallée du Mékong est large, les montagnes forment une zone homogène à l'Est) et la pression foncière dans les montagnes reste faible. Au Nord, par contre, s'observe une situation inverse : zones de montagnes et zones de basses terres se mêlent, les superficies irrigables sont peu importantes et toujours dispersées ; le peuplement montagnard est plus dense et culturellement plus diversifié. En d'autres termes, une telle politique a eu un effet paradoxal : relativement efficace là où elle se justifiait le moins (c'est à dire là où les systèmes de défriche-brûlis conservaient une relative stabilité et ne présentaient pas de danger majeur pour l'environnement), elle s'est avérée inadaptée dans les régions où le contrôle et la réduction de l'agriculture sur brûlis est une réelle nécessité³⁹.

Dans la province de Louang Nam Tha, l'exemple de Sôp Hi est révélateur du fait que même lorsque les villages déplacés ont accès à des

³⁹ 83 % des maisonnées ont recours à l'agriculture sur brûlis pour leur subsistance dans le Nord du pays, tandis que la moyenne nationale se situe à 45 % seulement (indicateurs 1997/1998 ; *The Households of Lao PDR*, 1999 : 39).

rizières -situation exceptionnelle⁴⁰-, l'essartage continue de constituer une pratique courante même si l'application plus stricte des nouvelles réglementations foncières sur les sites d'arrivée tend à provoquer une réduction des surfaces défrichées chaque année : pour l'ensemble des villages de la province visités à l'occasion de l'enquête sur les déplacements, les entretiens ont permis d'établir que la moyenne des surfaces défrichées sur les anciens sites était de 1,25 ha par an et par famille et de 0,98 ha sur le nouveau. Plusieurs raisons expliquent cette persistance : premièrement, les surfaces de rizières sont généralement insuffisantes pour l'ensemble des villageois et la qualité des terres souvent médiocre ; deuxièmement, ces derniers maîtrisent mal les techniques de la riziculture inondée et manquent de main d'œuvre animale, la plupart d'entre eux ayant soit décapitalisé pour payer leur voyage, soit abandonné leurs buffles en forêt parce qu'ils ne pouvaient pas les emmener avec eux⁴¹ ; troisièmement, les villageois ne parviennent pas à compenser la baisse de la production de paddy par une diversification de leurs activités et l'essart, de par la diversité des cultures qu'il permet sur un même espace, s'avère de ce point de vue une meilleure garantie qu'une rizière inondée.

L'exemple de Ban Saloï montre de plus que dans des conditions géographiques très défavorables pour l'aménagement de nouvelles rizières, la politique de réduction du brûlis menée par le gouvernement à l'aide de déplacements autoritaires de populations abouti à de situations aberrantes : les villageois de Saloï n'ont absolument pas modifié leur système agraire, ils appliquent simplement les méthodes traditionnelles dans un contexte beaucoup plus défavorable. Encore ont-ils la chance qu'aucun village ne soit encore installé au-delà de la première ligne de crête, ce qui leur permet de ne marcher "que" deux heures pour arriver dans leurs essarts. Ce type de situation est symptomatique d'une politique qui entend réduire les brûlis en limitant les espaces disponibles ou en concentrant les populations dans l'espace, mais sans identifier au préalable de nouvelles possibilités pour une transition progressive des systèmes agraires.

⁴⁰ Sur l'ensemble des villages visités dans le cadre de cette enquête à Louang Nam Tha, seules 11 % des personnes interrogées avaient accès à une rizière à l'issue de leur déplacement. Parallèlement, 80 % des migrants n'avaient reçu aucune assistance extérieure.

⁴¹ En 1996, 91 % des villageois interrogés dans le district de Sing ne possédaient aucun buffle, 88 % ne possédaient aucune vache. Dans le district de Phou Kha, ces taux s'élevaient respectivement à 84 % et 97 %.

Tableau 2 : Transition agraire et déplacements : données comparatives pour trois districts de la province de Nam Tha⁴²

| districts | Sing | Nalè | Vieng Phou Kha |
|--|------|------|----------------|
| moyenne / famille / an | | | |
| <i>espace défriché (ha)</i> | | | |
| avant | 1,15 | 1,53 | 0,8 |
| après | - | 1,24 | 0,76 |
| <i>production de riz sec (tonnes)</i> | | | |
| avant | 1,26 | 1,24 | 0,9 |
| après | 0,66 | 1,03 | 0,75 |
| <i>période de soudure (mois)</i> | | | |
| avant | 2,28 | 2,39 | 1,84 |
| après | 2,68 | 2,69 | 3,32 |

Conséquence de ces politiques autoritaires, la durée moyenne de la période de soudure pour le riz a augmenté après le déplacement dans tous les villages visités. Cette tendance est particulièrement marquée à Phou Kha (46 % des familles interrogées déclaraient que la soudure était plus longue qu'avant le déplacement, contre 30 % à Nalè et 32 % à Sing) en raison à la fois de la faible superficie des rizières, de l'histoire particulière des déplacements (contrainte de l'État très forte durant les années 75-77) et peut-être également d'une qualité moindre des sols. La plupart des familles ne possédant plus beaucoup d'animaux, la cohésion de la communauté est le facteur déterminant lors de la période de soudure. Si celle-ci est faible, l'entraide sera monétarisée ou chère.

Parallèlement, les alternatives au manque de riz ne sont pas nécessairement plus nombreuses car l'intégration commerciale des populations déplacées n'est pas encore suffisante : si, localement, des avantages comparatifs peuvent être tirés de l'accès à des ressources naturelles particulières, comme la cardamome à Saloï, encore faut-il remarquer que les villageois n'ont qu'une très faible maîtrise du réseau commercial et réalisent des bénéfices bien trop minimes comparés à ceux des intermédiaires, bateliers lao ou commerçants chinois notamment. Le plus souvent, les alternatives au manque de riz se résument en fait à l'emprunt villageois, à une décapitalisation animale, à la vente de la force de travail⁴³ ou encore, cas

⁴² Statistiques établies à partir de la visite de trois villages déplacés pour chaque district.

⁴³ Dans le district de Sing (province de Louang Nam Tha), les populations iko déplacées constituent désormais un prolétariat agricole exploité par les agriculteurs thaïs, occupants traditionnels des basses terres (Cohen, 2000).

fréquent au Nord Laos, à un défrichage illégal et plus extensif que par le passé : dans ce contexte, le déplacement ne garantit ni l'amélioration des conditions de vie des populations concernées, ni la préservation de l'environnement.

2.1.4 Déplacer n'est plus nécessairement développer

Les deux grands types de problèmes évoqués ici confirment les analyses effectuées depuis une dizaine d'années par les sociologues et anthropologues ayant travaillé sur le thème des déplacements de populations effectués à des fins développement et de sédentarisation. Multipliées sur des terrains variés, de telles études ont permis une "modélisation" des risques inhérents à ce type de déplacements (Cernea, 1997 : 1569-1588) et leur prise en compte par les bailleurs de l'aide internationale⁴⁴. Il est étonnant dès lors de constater que deux recommandations simples, déjà formulées dans d'autres pays, n'aient pas été appliquées au Laos dès le début des relocalisations villageoises :

- Établir une collaboration cohérente entre l'aide internationale et les services provinciaux : les résultats de l'enquête montrent que les cinq premières années suivant le déplacement du village constituent une période cruciale durant laquelle les risques économiques et sanitaires sont les plus importants. Une action extérieure doit donc commencer avant le déménagement, et se poursuivre au cours des années suivantes sur le site d'accueil. Les abords des axes routiers et fluviaux ayant constitué et constituant toujours aujourd'hui les destinations principales des migrants, il convient d'aider les administrateurs à les aménager avant que de nouvelles populations ne viennent s'y installer. De ce point de vue, il semble étonnant que lorsque l'aide internationale intervient localement, dans la construction d'une nouvelle piste par exemple, la construction de points d'eau potable, ou de réseaux d'irrigation ne soit pas systématiquement incluse dans le budget.
- Éviter les programmes de déplacements massifs car ceux-ci ne peuvent être entièrement accompagnés par l'aide internationale : au Laos, soixante-dix pour cent des déplacements effectués avant 1996 n'avaient donné lieu à aucune aide extérieure concrète sur les sites d'accueil. Au cours des cinq années suivantes, cinquante pour cent des villages montagnards encore sur site devaient être déplacés, dont une majorité en dehors des zones concernées par les ZPD. Pourtant, des solutions

⁴⁴ Procédures détaillées dans *The World Bank Operational Manual*, 2001. Les huit risques majeurs d'appauvrissement retenus dans les modèles de la Banque Mondiale sont : perte des terres, perte du travail, perte de l'habitat, marginalisation, accroissement de la morbidité, insécurité alimentaire, perte de l'accès aux communs et désarticulation sociale.

alternatives au déplacement existent et pourraient être testées dans certaines zones montagneuses avant d'être généralisées : mise en place prudente (encadré 2) de spécialisations locales sans remettre pour autant en question la diversité culturelle traditionnelle garantissant la sécurité alimentaire des populations concernées, techniques de stabilisation des sols érodés par la pratique du brûlis, développement de l'élevage, priorité accordée à la construction de petites pistes muletières plutôt qu'à l'aménagement d'un seul axe routier.

Encadré 3 L'introduction de spécialisations agricoles : des expériences contrastées

Les spécialisations agricoles sont testées un peu partout au Laos avec plus ou moins de bonheur selon les contextes. Il existe des exemples positifs de spécialisation, notamment dans le secteur du café (plateau des Boloven au Sud du pays), du coton ou de la soie naturelle (Louang Nam Tha). Les expériences négatives s'expliquent quant à elles généralement par une absence de réflexion à long terme sur la viabilité économique de ces expériences et sur leur impact écologique et social. Ainsi, dans le district de Xaibouri (province de Savanakhét, Sud-Laos), la généralisation de plantations d'eucalyptus, financée par la Banque Asiatique du Développement et par une compagnie privée néo-zélandaise, génèrent actuellement une forte opposition chez les agriculteurs locaux. Ceux-ci se plaignent que ce programme donne lieu à la destruction de réserves forestières communales dans lesquelles ils pratiquaient la chasse et la cueillette et qui sont désormais remplacées par des plantations dans lesquelles la biodiversité est bien moins importante. Certains villages ont vu disparaître ainsi les lieux de récolte de champignons sauvages, activité dans laquelle ils s'étaient spécialisés et qui s'avérait relativement lucrative pour eux. En lieu et place de ces zones de cueillette accessibles à tous s'étendent maintenant des plantations privées, dont les bénéfices profitent essentiellement à des gens extérieurs au village. Les consultants étrangers engagés par l'ADB, dont aucun ne parlent la langue lao, sont perçus négativement par les villageois qui se plaignent de ne pouvoir faire entendre leur voix auprès des responsables de ce programme⁴⁵. Dans la province de Phongsali, au Nord du pays, le développement de cultures de canne à sucre destinées à l'exportation (marché chinois) a également constitué un échec : les gains étaient minimes en raison des coûts de transport et de plus, les

⁴⁵ Bruce Shoemaker, Ian Baird and Monsiri Baird "The people and their river: The Xe Bang Fai River Basin, Lao PDR", dans *Watershed, People's Forum on Ecology*, Vol. 7, No. 3, March-June 2002.

| |
|--|
| rendements ont chuté après quelques années de culture intensive. |
|--|

Ce type d'actions suppose des projets travaillant sur de petites aires et non plus sur une, voire parfois, plusieurs provinces en même temps, et faisant appel à des experts conscients des enjeux locaux. Il suppose également que les fonds attribués par les bailleurs de l'aide internationale soient répartis en deux catégories : l'une servirait aux villages déjà déplacés ou en voie de l'être ; l'autre pourrait être utilisée pour des villages ne souhaitant pas se déplacer, possédant de bonnes capacités de développement sur leur site d'origine et une cohésion sociale suffisante. La réalisation des actions engagées dans ce type de village prendra plus de temps mais ne coûtera pas forcément plus d'argent et surtout, les résultats en seront meilleurs d'un point de vue social.

L'enquête ne s'est cependant pas limitée à ces résultats. Par une approche qualitative des déplacements, et la multiplication des études de cas, elle a également permis d'observer comment une mobilité planifiée peut générer une série de déplacements, peu ou mal anticipés par État et les organismes d'aide. La compréhension de ces formes "induites" de mobilité suppose de prendre en compte la structure sociale des populations concernées et leur histoire migratoire.

2.2 Déplacements planifiés, mobilités induites : une typologie

Les politiques de sédentarisation mises en œuvre par le gouvernement lao depuis 1975 ont introduit, pour les populations concernées, un rapport à la mobilité radicalement nouveau. Traditionnellement chez les groupes montagnards, le déplacement ou la scission (essaimage) d'un village permettait de résoudre les problèmes de pression foncière, de se rapprocher d'un axe commercial ou bien faisait suite à un conflit de leadership. Pour les riziculteurs lao des vallées, la mobilité répondait à des mécanismes similaires mais pouvait également s'apparenter à un exode, notamment dans le cas des guerres entre principautés. A l'exception de mobilités individuelles sous contrainte, comme celles liées à la capture et au commerce des esclaves, il est possible de dire, d'une part, que la mobilité était liée à des dynamiques d'expansion et, d'autre part, que le paradigme écologique intervenait de façon constante : un village d'essarteurs colonisait un nouveau pan de forêt en altitude, un village de riziculteurs aménageait de nouvelles rizières dans des vallées peu ou pas habitées ; sans être totalement indépendantes les unes des autres, ces dynamiques d'expansion étaient donc en quelque sorte « parallèles », « disjointes ». Dans le contexte contemporain par contre, les basses terres constituent toujours la destination finale des migrants et les formes de la mobilité tendent ainsi à s'uniformiser sous la contrainte de l'Etat.

Pourtant, cette simplification n'est qu'apparente. En effet, le processus de déterritorialisation amorcé par l'État donne naissance à des formes de mobilité que l'on pourrait qualifier de « migrations de deuxième génération » : elles trouvent leur origine dans des migrations préalables qui, effectuées sous la contrainte de l'administration, ont généré certains déséquilibres et entraîné à leur tour de nouveaux déplacements. Ceux-ci ne s'inscrivent pas nécessairement dans une planification précise effectuée par les pouvoirs publics, mais dans des stratégies plus locales et moins prévisibles. Il s'agit de reterritorialisations en partie autonomes, indissociables de la construction de l'État et, plus précisément dans le cas du Laos, des conséquences non maîtrisées de la politique d'allocation volontariste du foncier.

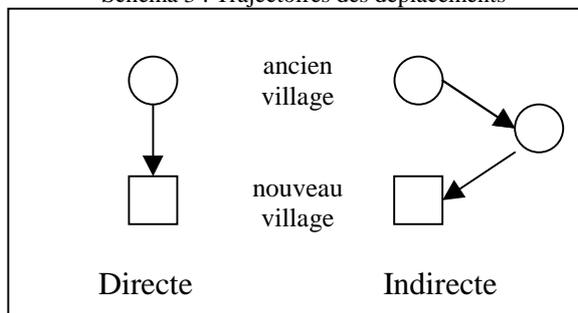
2-2-1 Cadre d'analyse

Ces déplacements "induits" se présentent sous des formes extrêmement diverses et ne possèdent pas tous les mêmes implications pour les acteurs de l'aide. Pour les décrire et en effectuer une typologie, trois thèmes ont été privilégiés lors des entretiens individuels et collectifs avec les villageois et les membres de l'administration : les trajectoires des déplacements, la composition des groupes de migrants et leurs motivations.

2-2-1-1 Les trajectoires des déplacements

De nombreux villages se sont installés sur leur site actuel à l'issue d'une série de déménagements plus ou moins rapprochés dans le temps. Pour rendre compte de la complexité des trajectoires, il importe d'effectuer une variation d'échelle dans l'analyse : à l'échelle d'une province, ou d'un district, la représentation graphique du déplacement peut apparaître relativement simple, comme dans le cas de migrations massives vers un axe routier ou fluvial (carte n°4).

Schema 3 : Trajectoires des déplacements

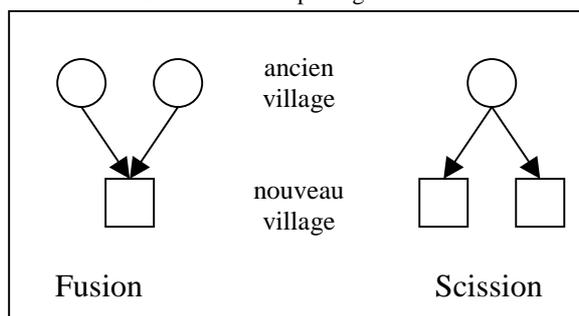


Mais dès lors que l'analyse s'effectue à une échelle plus réduite, il apparaît que pour certains villages, deux sites (ou plus) ont été successivement occupés : chacun d'entre eux peut donner lieu à une étude à part entière, à la fois du point de vue de ses caractéristiques physiques (altitude, végétation, climat) ou sociales (village créé *ex-nihilo* ; ancien site abandonné et réoccupé; rassemblement de différents villages, de différents groupes ethniques).

2-2-1-2 La composition des groupes de migrants

Entre les deux sites, le déplacement s'effectue en une seule fois ou bien par étapes. Dans le second cas, plusieurs groupes plus ou moins anciens de migrants, dont les trajectoires peuvent ou non être différentes, cohabitent dans le nouveau village sur le nouveau site. Inversement, une même localité peut voir ses membres se disperser dans différentes directions et à différentes époques.

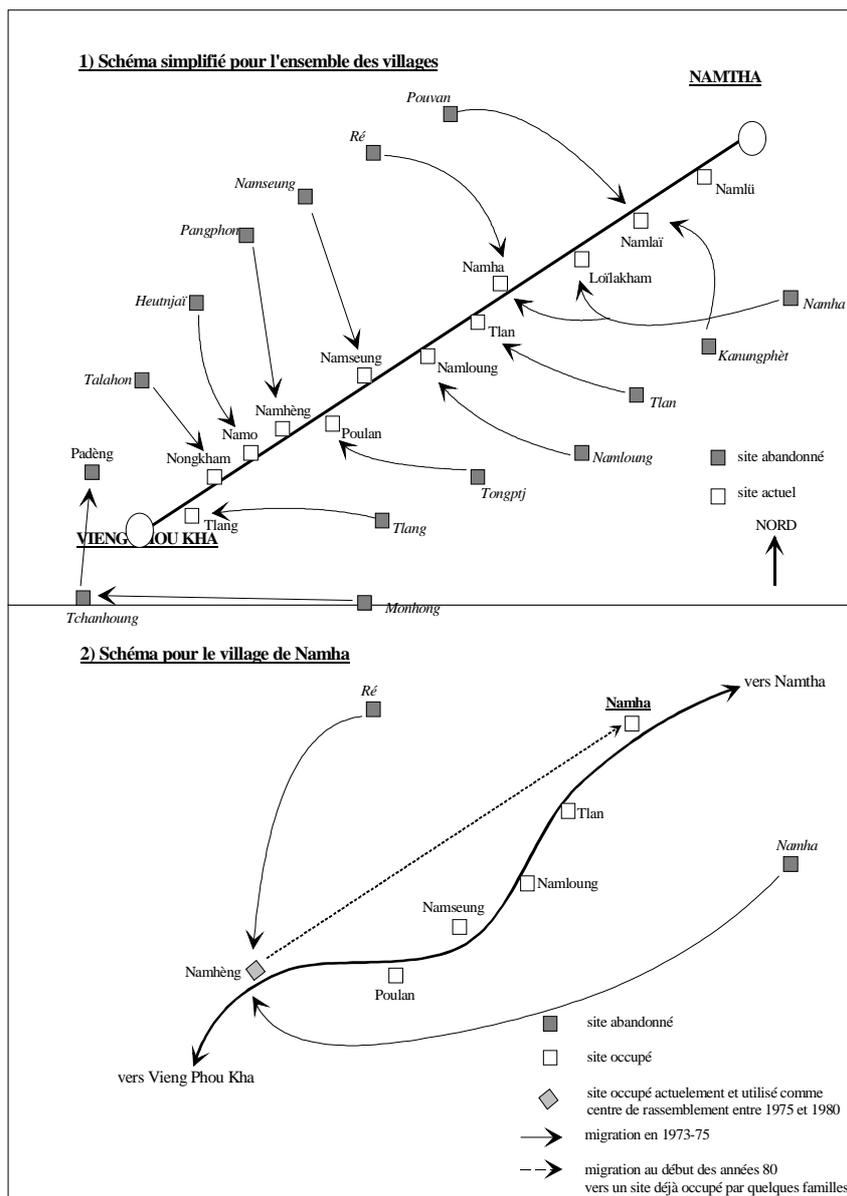
Schéma 4 : Morphologie sociale



L'identité ethnique des migrants conditionne en partie leurs expériences préalables de mobilité ainsi que la façon dont s'opère leur reterritorialisation. Tous les groupes montagnards du Laos possèdent une organisation segmentaire mais l'importance relative des unités d'appartenance (maison, lignage, clan, village, territoire) et l'ampleur des réseaux de solidarité peuvent varier. Au Nord du pays, les groupes montagnards autochtones (austroasiatiques) constituent généralement dans leurs terroirs d'origine des ensembles de villages proches les uns des autres liés entre eux par des circuits économiques et matrimoniaux. Il existe une tendance à la hiérarchisation des relations entre ces ensembles de villages, certains constituant des centres rituels, d'autres simplement des localités satellites, nées d'un essaimage depuis un site plus ancien. La disparition d'un centre rituel peut entraîner des recompositions sociales d'une ampleur supérieure à

celles qu'entraîne la disparition d'une localité satellite, et ceci à la fois dans les terroirs d'origine et dans les régions d'accueil. Par contre, chez les montagnards immigrés récemment dans le pays, notamment les groupes miao-yao, l'appartenance à un territoire compte moins que celle à un clan dont les membres peuvent résider dans des provinces, voire des pays différents. Plus étendus géographiquement, leurs réseaux de solidarité disposent également de ressources économiques supérieures, à la fois parce que ces populations continuent de pratiquer la culture de l'opium et parce que certains de leurs membres ont acquis un bon statut social dans leurs pays d'accueil.

Carte n°3 : La complexité géographique des déplacements ; relocalisations près de l'axe routier Namtha / Vieng Phou Kha



2-2-1-3 Les motivations des migrants

Il importe de déterminer le type de motivation à l'origine d'un déplacement et le type d'acteurs portant ces motivations. L'inefficacité d'une lecture binaire, basée par exemple sur la distinction entre déplacements volontaires et involontaires, tient au fait qu'elle prend le risque de simplifier de façon excessive les situations locales et de ne pas tenir compte des catégories utilisées par les acteurs des déplacements eux-mêmes. Les motivations du déplacement sont toujours multiples, enchevêtrées, et les déplacements dits "volontaires" comportent toujours une certaine part de contrainte (Lassailly-Jacob 1999 : 5)⁴⁶. De fait, les situations simples sont très rares : au Laos, seulement 12 % des villageois interrogés dans le cadre de cette enquête ont considéré que leur déplacement était véritablement involontaire⁴⁷ parce qu'il résultait de pressions extérieures directes des administrateurs locaux ou des militaires. Inversement, certains villageois souhaitaient se déplacer vers les vallées mais ils se heurtaient au refus de l'administration...

Dans la majorité des cas, il est donc indispensable d'étudier comment s'effectue la négociation à l'issue de laquelle le déplacement est effectué. L'opportunité d'un déplacement génère bien souvent des désaccords et des débats entre les groupes d'âge du village : les plus jeunes sont également les plus enclins à suivre les recommandations de "progressistes" de l'administration tandis que les plus anciens préfèrent rester dans leur ancien environnement. Ce type de configuration peut donner lieu à un déplacement en deux temps : les plus jeunes s'installent sur le nouveau site et une fois l'aménagement de celui-ci terminé (ce qui peut prendre de nombreux mois, parfois des années), l'autre partie de l'ancien village se délocalise à son tour.

Outre l'opposition en classes d'âge, il importe également de tenir compte du rôle de certains leaders locaux possédant une expérience préalable de mobilité. Une expérience individuelle d'insertion ou de confrontation avec l'espace social plus large des populations des plaines (par l'intermédiaire

⁴⁶ Cette typologie simpliste continue pourtant de constituer une référence pour les institutions et les acteurs du développement : la Banque Mondiale par exemple soumet l'octroi de ses prêts au respect des recommandations concernant les "déplacements involontaires", définis comme déplacements effectués sans que les personnes concernées n'aient exprimé leur consentement ou n'aient eu la possibilité d'un choix (Opérationnel Policies 4.12 ; Décembre 2001, téléchargeable à partir de www.worldbank.org. Pour une vision critique de ces procédures, voir www.displacement.net, www.wrm.org.uy ou encore www.ted-downing.com). Lors de la dernière conférence des PMA en 2001 à Bruxelles, le gouvernement lao, dut répondre aux critiques des ONG en expliquant qu'il n'y avait aucun déplacement "forcé" dans ce pays, mais seulement un processus à long terme de sédentarisation *chatsan hasib khong ti* (Action Programme for the Development of the Lao PDR in 2001-2010 ; 1999 : 33).

⁴⁷ Enquête nationale IRD/PNUD/UNESCO (1997 : 17)

d'une période de travail temporaire, d'un engagement au sein de l'armée ou d'une scolarité plus longue) peut en effet déterminer localement l'émergence de personnalités influentes au sein de l'assemblée villageoise.

Encadré 4 Les acteurs clé des déplacements : deux exemples

En 1994, dans un village montagnard du district de Nalè, l'un des villageois, un homme de 35 ans incitait les autres habitants à descendre vivre dans la vallée conformément aux souhaits exprimés par l'administration locale. Cet homme avait travaillé clandestinement dans une usine à glace à Bangkok pendant cinq ans et, à son retour dans son village natal, avait introduit de nouvelles techniques agricoles : il avait aménagé un grand verger qu'il alimentait en eau grâce à un petit mais ingénieux système d'adduction. Considéré comme le plus riche du village, il était également le seul à pratiquer la pisciculture, activité encore rare dans les villages montagnards de cette région. Il tentait de convaincre les villageois de quitter les hauteurs mais il s'opposait dans ce projet à un leader plus âgé et plus conservateur. Finalement, le jeune « moderniste » emmena sa famille dans la vallée et s'installa seul en vallée. En 1996, une partie des autres familles l'avaient rejoint et constituaient un nouveau village dont il était devenu le responsable administratif.

Dans la même région, un village proche avait connu une expérience similaire mais plus dramatique. A l'issue du conflit d'indépendance, un des villageois avait été contraint à suivre un séminaire politique dans un camp de rééducation, près de la frontière vietnamienne. Revenu dans son village après quelques années, il s'était fait le porte parole de l'administration et avait encouragé les villageois à se déplacer vers la vallée. Il avait notamment assuré aux autres habitants que l'Etat mettrait des rizières à leur disposition sur le nouveau site. Le fait avait été confirmé par l'ancien responsable du district. Après s'être rendu sur place pour repérer les lieux, les habitants s'étaient rendu compte que les rizières promises étaient minuscules et non aménagées. L'administration du district leur avait alors promis l'aide du service de l'agriculture pour agrandir et aménager les espaces plats disponibles. En 1988, le villageois "rééduqué" avait finalement réussi à convaincre les autres habitants. Mais en 1996, les habitants pratiquaient toujours l'agriculture sur brûlis, le service de l'agriculture ne s'était toujours pas manifesté de façon concrète et celui qui les avait convaincus de se déplacer était parti vivre ailleurs.

Il ne s'agit que de deux exemples, parmi d'autres possibles, de la façon dont peuvent se diffuser, à l'intérieur d'un groupe donné, des arguments en faveur d'un déplacement. La rapidité et la forme de cette diffusion reste

variable selon le degré de cohésion sociale du groupe considéré et selon également ses rapports avec l'environnement régional. Sur ce dernier point, il importe de garder en mémoire le fait que dans la plupart des pays dits "en voie de développement", la construction de l'État est un processus très récent et souvent conflictuel : les réseaux locaux de pouvoirs et de responsabilité présentent de ce fait un aspect hybride et très variable d'une région à l'autre. Il est donc nécessaire dans chaque cas d'étudier la marge de manœuvre des acteurs locaux, les différentes logiques ou intérêts en présence et les interlocuteurs clés qui portent ces logiques.

2-2-2 Les déplacements pendulaires

Il s'agit d'un cas extrême, et de plus en plus rare, dans lequel l'échec total de la relocalisation entraîne le retour du village sur son ancien site. Souvent, ce type de déplacement accompagne ou provoque des tensions avec les administrateurs locaux, qui essaient généralement de faire pression pour que les villageois ne se réinstallent pas en zone montagneuse.

Encadré 5 Échec de la délocalisation et retour sur le site d'origine

Situé dans le district de Phou Kha, le village de Namvang est composé de 43 maisonnées hmong installées sur un site d'altitude, à cinq heures de marche du centre administratif. Ces maisonnées furent déplacées autoritairement par les autorités depuis le Sud du district en 1976 et installées au bord de la piste, à l'Ouest du site actuel, c'est-à-dire à une altitude relativement basse. Là, 52 personnes seraient décédées en trois mois et les villageois auraient de plus perdu une grande partie de leur cheptel bovin et porcin. Très rapidement donc, la décision est prise de remonter en altitude, afin d'échapper au paludisme et aux épidémies de dysenterie provoquées par la mauvaise qualité des sources près de la route. Lors de notre passage en 1996, les villageois indiquèrent que le retour vers un site d'altitude leur avait permis de disposer de terres de très bonne qualité pour l'essartage et sur de grandes superficies. De plus, le site bordait une réserve naturelle et s'avérait particulièrement giboyeux. Enfin, les habitants avaient pu reprendre la culture du pavot et la vente d'opium leur avait permis de financer deux décortiqueuses de paddy et une borne fontaine assurant l'approvisionnement en eau du village. Les autorités du district essayaient de les faire redescendre près de la route mais les villageois s'opposaient fermement à ces pressions, au besoin par la force d'après ce que racontaient certains habitants des villages proches. Le jeune responsable administratif du village résumait la position des villageois en expliquant que tous les habitants étaient d'accord pour faciliter l'accès du

village aux fonctionnaires, au besoin en améliorant eux-mêmes le chemin venant de la vallée. Remarque ironique car ils savaient la répugnance qu'éprouvent les fonctionnaires lao à se déplacer en montagne, même une fois un sentier correct aménagé. La situation restait donc conflictuelle et le village était toujours inscrit dans les plans de délocalisation rédigés par l'administration du district pour la période 1995-2000. En janvier 2002 cependant, les administrateurs n'avaient toujours pas réussi à convaincre les villageois de descendre dans la vallée.

Dans ce cas précis, il apparaît que la situation relativement conflictuelle entre villageois et administrateurs résultait essentiellement de facteurs historiques et idéologiques : les habitants hmong du village avaient quitté l'ancien site durant une phase de sécurisation de la région par les troupes du nouveau régime et semblent avoir toujours été considérés comme des « subversifs », d'où l'absence d'aide publique lors de leur relocalisation. Le retour sur l'ancien site s'explique à la fois par cette marginalité politique et par l'autonomie économique qu'ont réussi à conserver les migrants. Dans la majorité des cas cependant, ce type de déplacements induits s'observe sous une forme intermédiaire : tout en restant officiellement sur le nouveau site, les villageois effectuent régulièrement des allers-retours à l'ancien village, où ils continuent de cultiver leurs essarts sans que l'administration n'ait véritablement les moyens de les en empêcher, comme dans le cas de Ban Saloï (voir 2-1-1). La double morphologie de l'habitat caractéristique de certains groupes d'essarteurs (voir 1-1-1) perdure ainsi malgré le processus de sédentarisation.

2-2-3 L'effet "domino" : les déplacements en chaîne

Tout comme les déplacements pendulaires, les déplacements en chaîne résultent d'un échec, partiel ou total, de la relocalisation, mais contrairement à eux, ils n'entraînent pas une réoccupation du site originel. Les villageois fondent de nouvelles localités, plus ou moins proches de la première mais toujours sur les basses terres. Les enquêtes de terrain font apparaître trois cas de figure principaux.

- Cas le plus fréquent, un groupe de villages rassemblés à proximité d'une route ou d'un fleuve essaime en une série de petites localités le long de cet axe : le village de Saloï (2-1-1) constitue un exemple typique de ce type de dynamiques, présentes dans toutes les régions rurales du pays. L'essaimage des localités est associé à des recompositions villageoises (scission et fusions des groupes locaux) et souvent, au maintien de l'agriculture sur brûlis pour compenser les faibles rendements des rizières en cours d'aménagement.

- A ces essaimages multiples dans les régions d'accueil s'ajoute l'accélération de l'exode depuis les terroirs d'origine. Lorsqu'une partie des villages d'une région donnée descendent vers les basses terres, les villages encore implantés en altitude "s'appauvrissent" selon les termes de leurs habitants : le gain d'espace que permet la dépopulation (pression foncière moindre, réserves forestières plus vastes) ne compense pas la rupture des liens économiques (entraide entre villages) ou matrimoniaux (réseaux d'alliance) qui liaient les villages voisins. Cette sensation d'isolement contribue alors à accélérer les départs vers les basses terres : ce type de migrations est particulièrement présent dans les régions homogènes d'un point de vue ethnique et où l'ancienneté des villages a favorisé la constitution de réseaux relationnels denses et hiérarchisés (voir 2-2-1-2). Ainsi, sur le plateau de Vieng Phou Kha, de nombreux villages khmou tentent aujourd'hui de se rapprocher de l'axe routier suite aux déplacements massifs opérés par l'armée entre 1975 et 1977. Rarement évoquée dans les programmes d'action du gouvernement central, cette accélération de l'exode depuis les régions montagneuses pose de sérieux problèmes aux administrateurs locaux, qui ne peuvent garantir à tous un site d'accueil satisfaisant. Le responsable du district de Phou Kha avouait ainsi lors d'un entretien en 1997 que l'un de ses principaux problèmes était moins de faire descendre les villages dans les vallées que d'empêcher la migration des villages isolés par le départ de leurs voisins.

- Un troisième cas de figure concerne les villages obligés de se déplacer une nouvelle fois en raison de conflits fonciers avec les autres occupants des régions d'accueil. Dans la province de Louang Nam Tha, ce type de déplacements induits concerne essentiellement des populations khmou et iko venus à la fin du conflit s'installer, à l'appel du nouveau régime, dans des plaines désertées par leurs occupants thaïs durant la guerre. Il est difficile de donner des chiffres précis mais à partir des entretiens avec les fonctionnaires locaux et des relevés cartographiques, on peut estimer qu'au moins 5000 personnes quittèrent leur habitat montagnard dans ce contexte. Assez rapidement après la fin du conflit, de nombreux villageois thaïs qui avaient fui en Thaïlande commencèrent à revenir dans leurs régions d'origine, encouragés en cela par le gouvernement. Des conflits ont alors vu le jour entre les nouveaux occupants des rizières, qui mettaient en avant leur "patriotisme" et le fait que leur occupation était garantie par l'État, et les villageois thaïs revendiquant, au titre de premiers aménageurs, un droit éminent sur leurs rizières. Placé devant ses propres contradictions, l'État s'est efforcé de trouver des situations de compromis, en offrant notamment aux montagnards de se déplacer de nouveau en échange d'un soutien économique.

Des situations de ce type donnent l'impression d'une administration "schizophrène", obsédée au niveau central par l'éradication de l'agriculture sur brûlis mais peinant à assumer à l'échelle locale les problèmes concrets posés par les déplacements massifs de ces dernières années (accélération continue, et partiellement incontrôlée, de l'exode depuis les régions montagneuses ; recompositions villageoises multiples et augmentation de la pression foncière au bord des axes de transport ; apparition de conflits fonciers localisés entre les migrants et les occupants traditionnels des basses terres). Elles soulignent le besoin urgent d'une rationalisation de la politique de déplacements et la mise en œuvre de politiques alternatives permettant une sécurisation alimentaire et foncière à la fois sur les sites d'arrivée et dans les terroirs d'origine des migrants.

2-2-4 Les déplacements en réseau

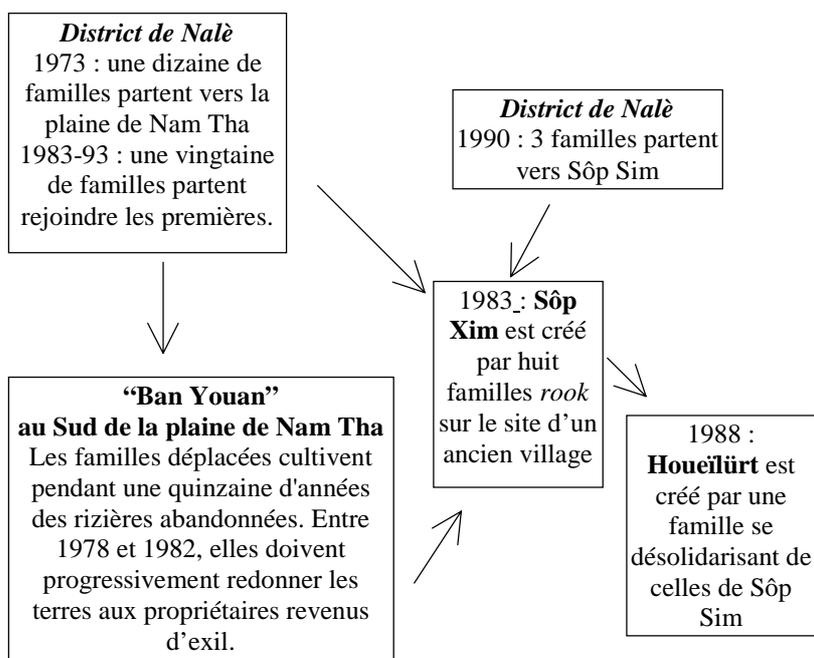
Les deux premiers types de mobilités induites évoqués précédemment montrent qu'une planification efficace des déplacements de population se doit de prendre en compte le risque d'accélération et de diversification de la mobilité que génère paradoxalement une politique de sédentarisation. En fait, il est indispensable de reconnaître non seulement l'impact social du déplacement (sur les migrants et sur les territoires affectés) mais également "l'autonomie" des sociétés villageoises vis-à-vis des politiques de sédentarisation qui leur sont imposées. Par autonomie, il faut comprendre la possibilité pour des groupes de taille variable (maisonnées, groupes de maisonnées, parentèles, villages etc..) de réagir à une contrainte donnée en fonction d'opportunités -dont les ressorts peuvent être multiples- et de réseaux mêlant une dimension à la fois institutionnelle et interpersonnelle. Deux exemples tirés des enquêtes de terrain effectuées à Louang Nam Tha permettent d'illustrer ce propos.

Encadré 6 Déplacements et patronages locaux

Sôp Sim est constitué de maisonnées khmou, originaires du Sud-Est de la province. Au total, 39 familles sont réparties le long de la Nam Tha, huit d'entre elles constituant un hameau un peu à l'écart, Ban Houeïlürt. L'histoire migratoire des familles implantées ici, a débuté au début des années 70, lorsqu'elles ont répondu à l'appel lancé par le nouveau gouverneur de la province, lui aussi khmou et originaire de la même région (au total, une dizaine de familles sont originaires du village natal du gouverneur, une trentaine de villages proches de celui-ci) : il leur proposait des terres en plaine en récompense de leur participation au conflit aux côtés

des troupes révolutionnaires. Les familles acceptant de quitter leur village furent transportées en camion jusqu'à Louang Nam Tha via Oudoxay. Les terres proposées étaient en fait des rizières abandonnées par leurs anciens occupants youan en 1962. Au retour des propriétaires, entre 1977 et 1982, les villageois qui avaient répondu à l'appel du gouverneur furent obligés de redonner les rizières. Pour les dédommager, l'administration provinciale leur confia un cheptel bovin et leur proposa de s'installer sur le site actuel. Huit familles vinrent s'installer près des rives de la Nam Tha en 1983, rejointes progressivement par une trentaine d'autres familles originaires de la même région.

Constitution de Sôp Sim (1983-1996)



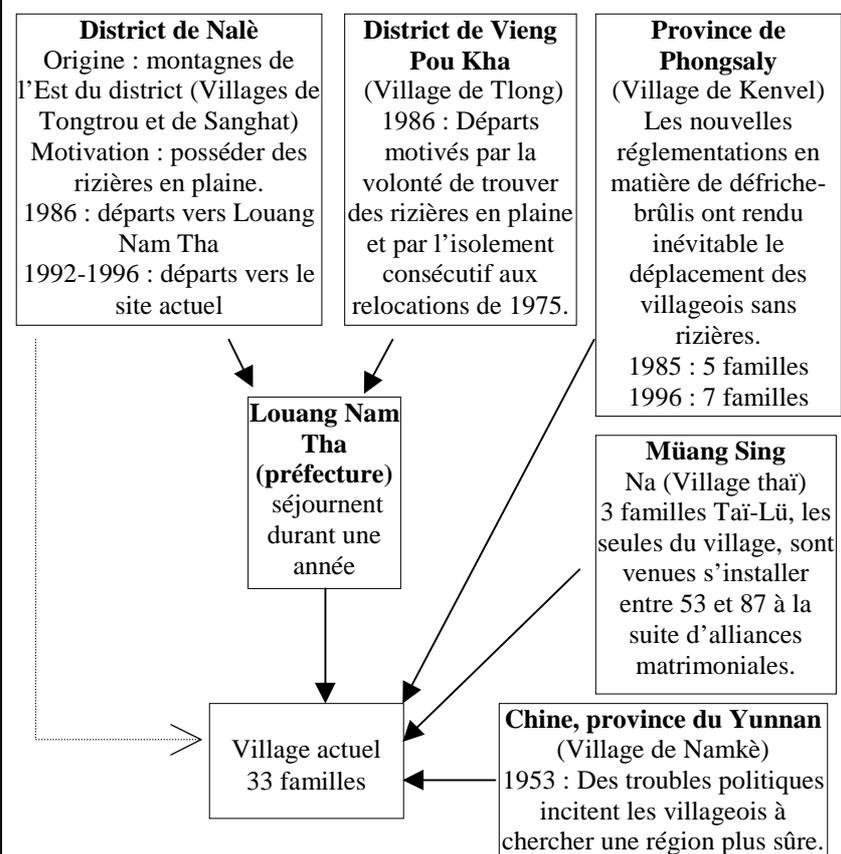
Il est a priori difficile de comprendre pourquoi cette localité a attiré tant de nouvelles familles au cours des dernières années : le relief se prête mal à l'extension de l'habitat et les essarts établis sur les hauteurs sont, de l'avis des villageois, d'un rendement médiocre (depuis l'installation du village, le rendement maximum obtenu pour un hectare serait de 1,5 tonnes de riz). En fait, l'arrivée de nouvelles maisonnées est consécutive aux promesses faites par la province en matière de développement rural. Certes, de telles promesses sont souvent effectuées pour faciliter le déménagement des

villages montagnards mais, dans ce cas, les relations de parenté entre le gouverneur et certains villageois semblent avoir constitué des cautions suffisantes, à juste raison d'ailleurs puisque dès 1995, la nouvelle piste atteignait le village et en 1996, le projet de développement de la Communauté Européenne en faisait l'une de ses cibles prioritaires : école, dispensaire, réseau d'eau potable devaient être construits au cours des années suivantes et la province entendait faire de Sôp Sim un village « modèle ».

Encadré 7 L'accueil progressif de nouveau migrants

Unique village khmou de la plaine de Müang Sing, la deuxième plaine de la province par sa superficie, Chom est relié au centre du district par une piste relativement bonne d'une dizaine de kilomètres. Contrairement à d'autres villages de migrants montagnards, la différenciation sociale visible est assez nette, sensible notamment dans les formes d'habitat. Pour les administrateurs lao, Ban Chom est un *ban pasôm*, c'est-à-dire la réunion de plusieurs villages différents.

La constitution de Chom (de 1953 à 1996)



Les familles originaires de Chine détiennent aujourd'hui le pouvoir administratif et économique (le territoire aménagé actuellement en rizière - 8,5 ha- est la propriété des 8 familles les plus anciennes, dont fait partie le

chef du village). A l'Ouest du village, une vingtaine d'hectares pourraient être aménagés en rizière. Ces terres ont été données par les villageois de Chom aux Iko du village voisin pour une durée de 3 ans, à une époque où Chom comptait encore relativement peu d'habitants. Aujourd'hui, ils se plaignent que les Iko n'ont pas mis en valeur ces terres et veulent les récupérer l'année prochaine. Les services de l'agriculture ont estimé que 1 million et demi de kips étaient nécessaires pour l'aménagement de rizières à diguettes. Les habitants de Chom résumant la situation en disant que le premier des deux villages capable de réunir cette somme posséderait les terres. Les rendements des essarts -une trentaine d'hectares chaque année- varient énormément d'une année sur l'autre : le meilleur rendement en 1995 était de trois tonnes de riz pour 90 kilos (1,8 hectares) plantés. La période de soudure s'étend sur les trois derniers mois avant la récolte mais concerne moins de dix familles. Pour les Akha du village voisin, la période de soudure est plus longue et les habitants viennent vendre leur force de travail à Chom avant que ce village ne rentre lui aussi en période de soudure. L'une des principales richesses du village est son nombre relativement important de buffles (38 au total), autre argument lui permettant de prétendre aux terres occupées par les Akha car ceux-ci ne possèdent par contre qu'un cheptel réduit.

Ces deux exemples illustrent comment, au sein des groupes montagnards la constitution de réseaux a pu faciliter l'installation en plaine et le regroupement de maisonnées isolées ou de segments de lignages. Dans le cas de Sôp Sim, il s'agit clairement d'une sorte de « patronage » de la part des hauts responsables provinciaux, patronage qui s'est avéré dans un premier temps inefficace mais qui, par la suite, a assuré aux migrants un confort relatif et le soutien des projets d'aide internationaux. Dans le cas de Chom, l'histoire apparaît plus complexe et directement liée à une intégration culturelle et économique ancienne d'un petit nombre de familles khmou, mais le principe reste celui d'un patronage par lequel les premiers habitants accueillent des migrants en fonction de leur origine ethnique et géographique. Les deux exemples concernent des villages khmou mais des processus similaires sont observables au sein d'autres groupes ethniques : ainsi, en 1992, de nombreuses familles hmongs se sont spontanément déplacées depuis la frontière vietnamienne pour prendre possession de rizières dans la plaine de Müang Sing. Ces familles avaient entendu à la radio nationale un message du vice gouverneur de la province de Louang Nam Tha, lui-même d'origine hmong, qui indiquait que des terres aménageables en rizières étaient disponibles à cet endroit.

Souvent, ces migrations en réseau donnent lieu à des conflits fonciers localisés entre membres de groupes ethniques différents. Dans le premier

exemple, les anciens occupants des rizières finirent par obliger les montagnards à quitter la plaine dans laquelle ils étaient venus à l'appel du gouverneur. Dans le cas du village de Chom, les migrants khmou se retrouvent en compétition avec des villageois iko relocalisés pour l'attribution de superficies irrigables. La même situation caractérise les relations entre les migrants hmongs venus spontanément à Müang Sing et les villages iko déjà relocalisés ou en voie de l'être. Dans les deux cas, les populations iko (majoritaires dans le district de Sing) se trouvent dans une position défavorable vis à vis des autorités en cas de conflit foncier : elles ne disposent pas de moyens économiques comparables à ceux de leurs voisins pour garantir que les terres attribuées seront effectivement aménagées en rizières et, d'autre part, elles ne peuvent pas compter sur des réseaux institutionnels comparables à ceux des populations khmou ou hmong.

De plus en plus dans les régions du Nord Laos, des réseaux de ce type conditionnent et orientent les déplacements vers les basses terres en garantissant aux migrants l'accès au foncier de plaine, dans des conditions il est vrai très variables selon les circonstances. Ils reposent directement sur l'intégration politique de quelques leaders « ethniques » et sur la constitution progressive d'échanges entre les premiers migrants et ceux restés sur le site d'origine. Il s'agit moins d'une redistribution de bénéfices tirés d'une activité commerciale (cela peut arriver, notamment dans le cas des commerçants Phou Noi, établis à Vientiane, Louang Prabang et Oudomxay) que de l'accueil temporaire de certains parents, par exemple de jeunes gens venant travailler dans les plaines durant la saison froide, ou effectuant leur service militaire, ou bien encore venant poursuivre leurs études. Une fois une « tête » de réseau constituée, par intégration politique et / ou économique, de nouvelles familles arrivent de la région d'origine. Au sein de cette deuxième vague de migrants, on trouve en général des familles relativement aisées ayant réussi à se constituer un capital suffisamment important pour acheter des terres en plaine. De cette manière a pu se développer un phénomène de « course à la rizière » durant les dix dernières années dans les principales plaines du Nord, à Müang Sing, Louang Nam Tha, Oudomxay, Boun Nüa⁴⁸...

Il est difficile de savoir dès lors si ces réseaux « ethniques » participent à la vitalité économique de certaines régions montagnardes (redistribution,

⁴⁸ Dans la région phou noi (province de Phongsali) ce phénomène est particulièrement clair : dans tous les villages visités, les habitants indiquaient que les familles parties au cours des dix années précédentes comptaient parmi les plus riches de la localité (Evrard, 1998). Les résultats du recensement de 1995 montrent par ailleurs très clairement la "descente" de populations montagnardes originaires de Phongsali vers Oudomxay et Louang Nam Tha et les recompositions territoriales en cours dans tous le Nord-Ouest Laos (Sisouphanthong & Taillard, 2000 : 56-57).

débouchés commerciaux) ou bien au contraire en accélèrent la paupérisation (les plus riches étant également les premiers à partir). Il est certain en tout cas qu'ils participent aujourd'hui directement à la redéfinition des rapports entre les basses terres et les régions dans lesquelles subsiste encore un habitat montagnard : à des logiques de différenciation rituelle et de complémentarité économique se substituent désormais progressivement des logiques d'intégration et de concurrence, où la question de la sécurisation foncière est souvent centrale. Dans ce contexte, l'étude de ces réseaux et des différents territoires qu'ils relient possède une implication directe pour une planification efficace des déplacements de population. Il devient nécessaire non seulement de prendre en compte les effets à long terme des déplacements mais également d'identifier des nœuds relationnels, au sein d'un même groupe, ou entre groupes différents, nœuds pouvant opérer à des échelles variables et posséder une incidence plus ou moins forte sur les figures de mobilité et les stratégies de sédentarisation des acteurs locaux.

Conclusion : le développement rural, entre volontarisme politique et complexité sociale

Avant d'avoir un réel impact sur une société locale, une politique de développement n'est qu'un facteur parmi d'autres du changement social. Les déplacements de population planifiés par l'administration au Laos, s'ils induisent un profond bouleversement du rapport au territoire pour les populations concernées, ne peuvent être considérés indépendamment d'autres formes de mobilité et des logiques sociales locales qui leur sont associées. Dans ce contexte, il ne suffit donc pas de mesurer les coûts ou les bénéfices d'un déplacement pour en évaluer la pertinence vis-à-vis des objectifs annoncés initialement, encore faut-il être en mesure d'analyser les transformations induites à une échelle plus large : par exemple, en appliquant sa politique de sédentarisation de façon uniforme à l'ensemble des populations montagnardes, le gouvernement lao prend le risque d'accroître l'insécurité (et la spéculation) foncière, et donc la mobilité, dans des proportions dépassant largement ses capacités de planification -fut-ce avec le soutien des bailleurs de fonds de l'aide internationale. Il permet aussi la constitution de réseaux migratoires qui vont conditionner le développement rural au cours des prochaines années : l'étude de l'impact social d'un déplacement planifié doit donc prendre en compte également l'impact *du* social (ou en d'autres termes son autonomie) sur les conditions de la planification.

Les Zones Prioritaires de Développement possèdent une fonction de "modèle" appelé à se diffuser progressivement dans les zones les plus reculées. Elles doivent permettre la "déterritorialisation" complète des

minorités et dans le même temps, faciliter l'application d'une procédure de "reterritorialisation standardisée", notamment par l'extension progressive de l'immatriculation des terres. Cette politique commençait tout juste à être mise en œuvre au moment de l'enquête. Comme elle s'apparente à une inflexion "rationaliste" des programmes de sédentarisation, plus soucieuse de l'impact social des déplacements, il est probable que les relocalisations organisées depuis 1998 ont vu leurs effets négatifs mieux maîtrisés. Il ne s'agit cependant au mieux que d'une résolution partielle des problèmes concernant le développement rural dans ce pays⁴⁹ : l'exemple des provinces du Nord montre que le déplacement systématique des montagnards vers les basses terres est irréaliste, au vu des conditions géographiques et humaines. Le déplacement de ces populations n'est, en lui-même, ni une condition, ni une garantie pour une sédentarisation effective et une amélioration durable de leurs conditions de vie. Il ne peut donc s'agir d'un "modèle" de développement, seulement d'un outil dont l'utilisation, parfois nécessaire, nécessite une méthodologie particulière centrée sur les acteurs (leurs discours, leurs motivations et leurs pratiques) et l'étude des contextes locaux.

Par ailleurs, le coût financier d'un déplacement réussi montre qu'il est souhaitable d'envisager des modèles alternatifs de développement, notamment en redonnant un vrai rôle à l'agriculture de montagne : la réforme foncière en cours se contente pour l'instant d'augmenter les contraintes pesant sur les agriculteurs montagnards (réduction des jachères, taxes foncières) mais ne leur garantit pas la possibilité de recourir à une instance indépendante et spécialisée en cas de conflit foncier, ni l'assurance d'obtenir un soutien technique efficace. Les administrateurs locaux, eux, doivent élaborer seuls les solutions aux problèmes rencontrés sur le terrain car si les différents décrets encadrant la réforme foncière prescrivent de tenir compte des droits fonciers coutumiers, ils n'en précisent pas les conditions (Eggertz, 1996). A défaut de loi ou de décret explicitant la méthode de prise en compte, une décision ministérielle⁵⁰ stipule "*qu'il faut tenir compte des droits coutumiers dans la mesure où ils n'ont pas d'impact durable sur l'environnement forestier, qu'ils sont anciens et mis en œuvre par toute la communauté*", formulation qui laisse la place à toutes les interprétations en fonction des intérêts et des rapports de force locaux.

⁴⁹ Moins de la moitié des villages délocalisés sont installés sur un site inclus dans une Zone Prioritaire de Développement.

⁵⁰ Instruction ministérielle sur les droits coutumiers et l'usage des ressources forestières (0054/MAF 7/3/1996).

BIBLIOGRAPHIEOuvrages, articles

ABE Yoshio [1995] *Terres à riz en Asie : Essai de typologie* ; Paris, Masson, 122 pages.

AUBERTIN Catherine [2000] "Institutionalizing duality : lowlands and uplands in Lao PDR" ; *IIAS NewsLetter*, 11p.

CERNEA, Michael

[1993] *Anthropological Approaches to Resettlement*, Boulder: Westview Press, 391p.

[1995] "Social integration and population displacement : the contribution of social science dans *International Science Journal* n°143 p.91-112.

[1997] "The risks and reconstruction model for resettling displaced populations" dans *World Development* vol.25, n°10, p.1569-1588.

[1998] "La sociologie des déplacements forcés : un modèle théorique" dans *Autrepart* (5) pp.11-28.

CHAZEE, Laurent [1998] *Évolution des systèmes de production ruraux en République Démocratique Populaire du Laos 1975-1995*, Paris, L'Harmattan, 429 p.

COHEN, Paul [2000] "Resettlement, opium and labour dependance : Akha-Tai relations in Northern Laos" dans *Development and Change*, vol. 31, p.179-200.

CONDOMINAS, Georges. [1980] *L'espace social à propos de l'Asie du Sud-Est*, Paris, Flammarion, 539 p.

CONDOMINAS, Georges [1983] "Aspects écologiques d'un espace social restreint en Asie du Sud-Est : les Mnong Gar et leur environnement" dans *Etudes Rurales* n°89-91, p. 11-76.

CULAS, Christian [2000 a] "Migrants, Runaways and Opium Growers : Origins of the Hmong in Laos and Siam in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries", dans J. Michaud (ed.) *Turbulent Times and Enduring People*, Richmond, Curzon Press, p. 29-50.

DE KONINCK, Rodolphe [1998] "La logique de la déforestation en Asie du Sud-Est" dans *Les Cahiers d'Outre Mer* n°51, pp 339-366.

DELEUZE, Gilles & GUATTARI, Félix [1980] *Mille plateaux*, Paris, Ed. de Minuit, 645 p.

DUFUMIER, Marc [1996] "Minorités ethniques et agriculture d'abattis-brûlis au Laos" dans *Cahier des sciences humaines* vol. 32 n°1 1996 ; p 195-208.

EGGETZ, Daniel [1996] *Tenure and Sustainable Use of the Forest Land in Lao PDR*, Master Thesis at the Faculty of Law, University of Uppsala, 75 p. + annexes.

EVANS, Grant

[1988] *Agrarian change in communist Laos*, Singapore, Institute of Southeast Asian Studies, 88 p.

[1995] "Central Highlanders of Vietnam" dans *Indigenous Peoples of Asia* (Barnes R.H & Gray A. & Kingsbury B.) ; p. 247-271.

EVARD, Olivier

[1997] "The new villages of Luang Nam Tha province", dans Goudineau [1997] vol.2, p.5-46.

[1998] "L'intégration politique et culturelle des ethnies minoritaires au Nord Laos : l'exemple des Phou Noi", *Péninsule* (37, Nouvelle Série) p. 23-43

[2001] *Emergence de la question foncière et relations interethniques au Nord-Laos*, thèse de doctorat en ethnologie, Université de Paris I Sorbonne, 496p.

[2002] "Politiques de sédentarisation et relations interethniques : les termes de la question foncière au Laos" dans *Cahiers d'Anthropologie du Droit* n°1, 32 p. (sous presse)

GOUDINEAU, Yves (ed.) [1997] *Resettlement and social characteristics of new villages : basic needs for resettled communities in the Lao PDR*, Vientiane, Unesco-Pnud-Orstom, 2 vol., 392 p.

GOUDINEAU, Yves [2000] "Ethnicité et déterritorialisation dans la péninsule indochinoise : considérations à partir du Laos", *Autrepart* (14) : 17-31.

GOUDINEAU, Yves et VIENNE, Bernard [2001] "État et les minorités ethniques : la place des populations montagnardes dans l'espace national" dans Stéphane Dovert (éd.) *Thaïlande contemporaine*, l'Harmattan, p.143-174.

IRESON C.J. & W.R. [1991], "Ethnicity and development in Laos", *Asian Survey* (vol. XXXI, n° 10), p. 920-937.

IZIKOWITZ, Karl Gustav

[1951] *Lamet : Hill Peasants in French Indochina*, Göteborg, AMS Press, 375 p.

[1963] "Expansion", *Folk*, vol.5, p.173-185.

[1969], "Neighbors in Laos" dans F. Barth (ed.) *Ethnic groups and boundaries : the social organization of culture difference*, Oslo, Universitetsforlaget (1969 : 135-148).

LEACH, Edmund [1950] "Social science research in Sarawak : a report on the possibilities of a social economic survey of Sarawak", *Colonial Research Studies n°1*, London, His Majesty's Stationery Office.

LASSAILLY-JACOB, Véronique [1999] *Déplacés et Réfugiés, la Mobilité sous contrainte*, Paris, Editions de l'IRD, 504 pages.

LEE, Luke [1996] "Internally Displaced Persons and Refugees : Towards a Legal Synthesis" dans *Journal of Refugee Studies* (1 : 27-41).

Mc KINNON, John & VIENNE, Bernard (ed.) [1989] *Hill Tribes Today : Problems in Change*, Bangkok, White Lotus, 507 p.

OVENSON, Jan [1999] "All Lao ? Minorities in the Lao People's Democratic Republic" dans Ducan C. (ed.) *Legislating Modernity among the Marginalized*, University of Michigan Press.

PARASURAMAN [1996] "Methodological Issues in Studies on Resettlement and Rehabilitation of Project Displaced People", dans *The Indian Journal of Social Work* (57 : 191-219).

ROSSI, Georges [1998] "États, minorités montagnardes et déforestation en Asie du Sud-Est" dans *Les Cahiers d'Outre Mer* n°51, pp. 385-405.

SAHLINS, Marshall [1972] *Age de pierre âge d'abondance : l'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 409 p.

STUART-FOX, Martin (ed) [1982] *Contemporary Laos*, London, University of Queensland Press, 344 p.

SOUVANTHONG, Pheng [1995] "Shifting Cultivation in Lao PDR : an overview of land use and policy initiatives", *IIED Forestry and Land Use Series*, n°5, 49 p.

TAILLARD, Christian [1983] "Les transformations de quelques politiques agricoles socialistes en Asie entre 1978 et 1982 (Chine, Vietnam, Cambodge, Laos)" dans *Etudes Rurales* n°89-90-91, p. 111-144.

SISOUPHANTHONG, Bounthavy & TAILLARD, Christian. [2000], *Atlas du Laos de la RDPL : les structures territoriales du développement économique et social*, CNRS-Liber Géo-La Documentation Française, Paris, Reclus coll. « Dynamiques du Territoire », 160 p.

TRANKELL, Ingrid [1993] *On the road in Laos : an anthropological study of road construction and rural communities*, Uppsala Research in cultural anthropology (12), Stockholm, 100 p.

VAYDA, Andrew [1961] "Expansion and Warfare among Swidden Agriculturalists", *American Anthropologist* (vol. 63 n°2 part 1), p. 346-358.

WALKER, Antony (ed.) [1992] *The highland heritage : collected essays on Upland North Thailand*, Singapour, Suvernabhumi books, 434 p.

WYATT, David [1984] *Thailand : a short history*, New Haven and London, Yale University Press, 351 p.

Documents officiels du gouvernement lao

[Mai 1998] *The Rural Development Programme 1998-2002 : The Focal Site Strategy* 72p.+annexes.

[Octobre 1999] *The Government's Strategic Vision for the Agricultural Sector*, 74 p.

[Mai 2001] *Action Programme for the Development of the Lao PDR 2001-2010*, 50 p.

[December 1999] *The Households of Lao PDR (Socio and economic indicators 1997/98)* ; published by the State Planning Committee and the National Statistical Centre ; 65 p.

[Fevrier 2000] *Lao Agricultural Census 1998/99 : Highlights* ; published by the Agricultural Census Office, 61p.

[Juillet 2001] *Basic Statistics of the Lao PDR year 2000* ; published by the State Planning Committee and the National Statistical Centre ; 85 p.

Comité au Plan & Centre National des Statistiques [1995], *1975-1995 : basic statistics about the socio-economic development in the Lao P.D.R*, Vientiane, 172 p.

Comité au Plan & Centre National des Statistiques [1997 a], *Results from the population census*, Vientiane, 94 p.

Comité au Plan & Centre National des Statistiques [1997 b], *Basic statistics about the socio-economic development in the Lao P.D.R for the year 1996*, Vientiane, non numéroté.

Ministère de la Justice de la R.D.P Lao [1996], *The Forestry Law*, Vientiane, 16 p.

Ministère des Transports et Télécommunication de la R.D.P Lao [1997], *Integrated Rural Accessibility Planning for Luang Nam Tha province* (base de données pour l'ensemble des villages de la province), 5 vol. + un résumé par district et un résumé provincial, absence de numérotation.

Rapports

Banque Mondiale [2001], "Involuntary Resettlement" dans *The World Bank Operational Manual : Operational Policies*, 9p. + annexes.

Banque Mondiale [2000], *Agricultural development program in Lao PDR : policy framework for compensation, resettlement and rehabilitation of project affected persons*, 13 p.

BOUDERBALA & MEKOUAR & NANNI [1993], *Législation foncière, forestière et hydraulique en R.D.P Lao*, Rome, Document FAO, 163 p.

CHAZEE, Laurent [1993], *Les pratiques d'essartage au Laos et leur avenir*, Vientiane, Pnud, 67 p. + annexes.

FOPPES (J.), PHONGSAVATH (T.), JENKINS (A.) ; *Shifting ideas about shifting cultivation : report of the Nabong Technical Meeting "Shifting cultivation systems and rural development in the Lao PDR" (14-16/7/93)* ; Vientiane, NAC-UNDP 1994 ; p 143-151.

Lao Upland Development Project [1991], *Technical paper on resettlement and land rights*, version provisoire et anonyme, financements Banque Mondiale, support technique des gouvernements français et australien, suivi

du projet par Acil Australia Ltd / Scott & Furphy Ltd & International Development support services Ltd, 27 p.

KIRK [1996] *Land Tenure Development and Divestiture*, Deutsche Gesellschaft für Zusammenarbeit (GTZ), Eschborn, 82p. (téléchargeable sur www.mekonginfo.org).

MAERTENS Annemie [2002] *A Note on Resettlement in Lao PDR*, unpublished report prepared as part of the internship programme at UNCRD, Nagoya, Japan, 33p.

PNUD / UNESCO / IRD [1997], *Identification des nécessités premières des communautés relocalisées au Laos : dynamiques de relocalisations et caractéristiques des nouveaux villages dans six provinces*, 2 vol., 474 p.

Articles de journaux

Vientiane Times 26-29/ 97 / 1997 : *Laos Vietnam and Thailand survey tourist route*, (anonyme), p.16

Globe Mémoire 1^{er} semestre 2000 (n°2) : *Développer n'est plus nécessairement déplacer*, (Olivier Evrard) p.44

South China Morning Post 9/07/1997 : *High price of relocating slash-and-burn farmers*, (anonyme) p.12

The Nation 28/07/1997 : *Unsustainable resttlement*, (Chris Hill) p.9

Liste des cartes, schémas, encadrés et tableaux

Encadrés

- 1- Déforestation et agriculture sur brûlis : mythes et clichés
- 2- La classification des espaces forestiers en R.D.P. Lao
- 3- L'introduction de spécialisations agricoles : des expériences contrastées
- 4- Les acteurs clé des déplacements : deux exemples
- 5- L'échec de la délocalisation et retour sur le site d'origine
- 6- Déplacements et patronages locaux
- 7- L'accueil progressif de nouveaux migrants

Cartes

- 1- RDP Lao : organisation territoriale et indicateurs socio-économiques
- 2- Caractéristiques des communautés délocalisées au Laos : organisation de l'enquête IRD / PNUD / UNESCO
- 3- Nord-Ouest Laos : organisation territoriale et terrains d'enquête
- 4- La complexité géographique des déplacements près de la route Namtha / Vieng Phou Kha

Schémas

- 1- Constitution de Sop Hi mai
- 2- Constitution du village de Saloi
- 3- Trajectoires des déplacements
- 4- Morphologie sociale

Tableaux

- 1- L'évolution des systèmes agraires
- 2- Transition agraire et déplacements : données comparatives pour trois districts